ÉCOLE DU LOUVRE

Anne Aumont

La sensibilisation du grand public à la vulnérabilité du patrimoine culturel face aux risques d'inondations

Mémoire d'étude
(1re année de 2e cycle)
Discipline : Muséologie
Groupe de recherche : Conservation préventive

présenté sous la direction
de Mme Florence BERTIN
Responsable du département des collections, Musée des Arts Décoratifs

Membre du jury : M. Jocelyn PÉRILLAT-MERCEROT
Chargé d'études en Conservation préventive au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France

Mai 2023

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*
CC BY NC ND

Sommaire

Avant-propos 4
Remerciements 5
Introduction 7
I. Les différents acteurs 10
1. Les professionnels qui transmettent l'information 10
A. Les préventeurs 10
B. Les médiateurs 11
C. Le Bouclier bleu France 12
D. Les acteurs en dehors de la culture 13
2. Le grand public 14
A. Les adultes néophytes 15
B. Les enfants 16
C. L'administration 17
D. Les journalistes 18
E. Les pompiers 18
3. La communication entre les acteurs 19
A. Les médias 20
B. Les affiches 20
C. Les réseaux sociaux 21
D. Les sites internet 22
II. Les outils de sensibilisation existants 23
1. Les informations à transmettre aux publics 23
A. La définition et l'historique des inondations 23
B. Les risques pour le patrimoine culturel 26
C. Les dispositifs de prévision du risque 28
D. Les plans 29
E. Les besoins matériels, financiers et humains 30
F. Les actions d'urgence à entreprendre 31
2. La forme des outils de sensibilisation 32
A. Les stands de présentation 32
B. Les jeux et les loisirs 35
C. Les outils numériques 37

3. Le cadre spatio-temporel : où et quand sensibiliser ? 38
A. Le moment : avant, pendant ou après le sinistre 39
B. La sensibilisation dans les institutions culturelles 40
C. Les grands événements 42
D. La sensibilisation dématérialisée 42
III. L'enrichissement des actions de sensibilisation : l'exemple du Bouclier bleu France 43
1. Les difficultés rencontrées 43
A. Un processus long 43
B. S'adapter aux limites matérielles, financières et humaines 44
C. L'exemple des Journées européennes du patrimoine 45
2. Le développement de nouvelles idées 47
A. Un processus collégial 47
B. S'inspirer d'outils existants 48
C. L'évaluation des outils de sensibilisation 49
D. Proposition d'une méthode commune 49
3. Les idées pour enrichir le répertoire d'outils de sensibilisation du Bouclier bleu France 51
A. Les activités artistiques 51
B. Les expositions 52
C. Les jeux pédagogiques 53
D. Les recueils de témoignages 54
E. Le contenu à destination des réseaux sociaux 54
F. Les kits numériques 55
Conclusion 56
Bibliographie 57

Avant-propos

À la suite de mon premier cycle à l'École du Louvre, je souhaitais me pencher sur deux domaines : la conservation préventive et la sensibilisation. J'ai fait part de cette volonté à ma directrice de recherche, Madame Florence Bertin, responsable du département des collections au Musée des Arts Décoratifs. Elle m'a tout de suite suggérée de contacter Monsieur Jocelyn Périllat-Mercerot, chargé d'études en conservation préventive au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France. Il m'a fait part de plusieurs actions actuellement mises en place pour sensibiliser à la conservation préventive telles que les mallettes pédagogiques. Il m'a également avertie de la publication d'un rapport de la Cour des comptes : *La prévention insuffisante du risque d'inondation en Île-de-France*. Ce rapport a marqué le point de départ de mes recherches. En effet, les inondations représentent un risque important en France, y compris pour les établissements culturels. J'ai trouvé pertinent d'étudier les différentes actions de sensibilisation mises en place afin d'avertir le grand public de la vulnérabilité du patrimoine face aux risques d'inondations. La préservation des biens culturels concerne tous les citoyens, et les informer du risque qu'elles encourent lors d'inondations permet d'enrichir leur culture du risque.

Mener des entretiens était essentiel à la réalisation du mémoire. J'ai pu comprendre quels sont les difficultés rencontrées, les projets à venir et la méthode de chaque acteur. Je suis notamment partie à la rencontre des bénévoles du Bouclier bleu France dont les initiatives représentent une grande part du mémoire. J'ai aussi pu m'entretenir avec des experts de la sensibilisation aux risques d'inondation au sein d'Episeine. D'autres acteurs participent à la culture du risque en France, toutefois, le temps imparti pour réaliser mes recherches ne m'a pas permis d'élargir davantage l'approche. J'ai ciblé des exemples qui me semblaient pertinents sur plusieurs régions de France, notamment l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins, les régions qui ne sont pas citées dans le cadre de ce mémoire sont elles aussi concernées par l'impératif de sensibilisation.

Il reste encore des recherches à mener au sujet de la sensibilisation aux risques d'inondations appliquée au patrimoine. Ce mémoire se présente comme une première base de réflexions. Son objectif est de proposer une méthode commune visant à faciliter la création de nouveaux outils de sensibilisation.

Remerciements

Ce mémoire a pu aboutir grâce à la contribution de plusieurs personnes. Je souhaite avant tout les remercier pour leur aide.

Je remercie ma directrice de recherche, Madame Florence Bertin, responsable du département des collections au Musée des Arts Décoratifs, pour m'avoir guidée dans mes recherches, pour ses précieux conseils, et pour m'avoir introduite à la conservation préventive.

Je tiens également à remercier Monsieur Jocelyn Périllat-Mercerot, chargé d'études en conservation préventive au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, pour m'avoir suggéré de travailler sur la sensibilisation des publics à la vulnérabilité du patrimoine face aux risques d'inondations. Un grand merci également pour tous ses conseils, sa disponibilité et sa confiance. Il a contribué à l'enrichissement de ce mémoire tout au long de l'année.

Toute ma gratitude à Madame Nolwen Chatiron, médiatrice - animatrice au musée Girodet à Montargis, qui a répondu à toutes mes questions concernant le musée.

Je remercie Madame Françoise Leonelli, conservatrice du musée Jean Cocteau à Menton, et Madame Sandrine Faraut, attachée de conservation au musée Jean Cocteau à Menton, pour l'entretien au sujet de l'exposition temporaire « Une collection dans tous ses états ».

Au musée du quai Branly – Jacques Chirac, je souhaite exprimer ma reconnaissance à Monsieur Fabrice Sauvagnargues, chargé de conservation préventive, dont les connaissances sur la prévention des risques d'inondations et le PPCI m'a beaucoup aidé.

Au Bouclier bleu France, je tiens à remercier Madame Ariane Segelstein, déléguée de la section Île-de-France. Ses conseils et son expérience ont donné plus de consistance à ce mémoire. Je remercie également Madame Anne Dauga-Pernin, responsable de la bibliothèque historique des postes et des télécommunications, pour son aide précieuse, ainsi que pour m'avoir reçue et présenté le matériel nécessaire à la sensibilisation des inondations menées par le Bouclier bleu France. Concernant les projets à venir de l'association, je remercie Madame Anne-Marie Bezault, chargée du centre de documentation de l'École Militaire, qui a partagé avec moi son projet passionnant pour les Journées européennes du patrimoine. Enfin, je remercie Madame Valérie Luquet, conservatrice-restauratrice du patrimoine et chargée des réseaux sociaux au Bouclier bleu France, qui a accepté de me présenter l'ensemble de ses projets, et notamment son musée Playmobil®.

Je témoigne toute ma gratitude à Madame Élise Alévêque, chargée de la sensibilisation aux inondations au sein d'Episeine, pour avoir évoqué leurs missions et leurs actions actuellement mises en place.

Je remercie ma grand-mère, Marie-Françoise Aumont, pour tous ses bons conseils. Mon oncle, Serge Clech pour son exigence et ses connaissances dans le domaine de la gestion des risques. Mon prédécesseur, Christophe Carini-Siguret, qui m'a soutenue et guidée pendant l'année. Mes camarades du groupe de recherche conservation préventive qui m'ont accompagnée tout au long de l'année. Enfin, je réserve une pensée particulière aux élèves de l'École du Louvre qui ont relu ce mémoire : Ambre Bozec, Tifaine Doré, Marine Kohler et Manon Vuillod.

Le dernier mot pour Thierry Aumont, mon père, qui m'a toujours soutenue.

Introduction

17,1 millions, c'est le nombre d'habitants en France concernés par les inondations[1]. Ils sont sous la menace du débordement d'un cours d'eau, des eaux de ruissellement ou encore de remontées de la nappe phréatique. Ce chiffre alarmant prend uniquement en compte les personnes vivant en zones inondables, mais d'autres individus peuvent être impactés. Lors de sinistres, ils sont également touchés par des coupures électriques, l'arrêt des transports en commun, ou des difficultés d'approvisionnement de matériels et de denrées alimentaires.

En novembre 2022, un rapport publié par la Cour des comptes[2] démontre que trop de personnes sous-estiment encore les risques d'inondations. En effet, la dernière crue centennale - qui a une chance sur cent d'arriver chaque année – date de 1910. À l'époque, les eaux sont montées à 8m62 au pont d'Austerlitz. Depuis, peu de crues d'une telle envergure ont menacé le territoire français. Les récentes crues ont eu l'effet d'une piqûre de rappel sur l'ensemble du territoire. Celle de 2016 est montée à 6m10, et celle de 2018 à 5m85. Depuis, les mesures de prévention sont renforcées, y compris au sein des musées.

Les inondations provoquent des risques pour les collections à la fois lors de la catastrophe, mais aussi une fois passée. Les œuvres peuvent être dégradées, voire détruites. Elles sont également soumises à des variations de l'humidité relative, à des infestations d'insectes, au développement de moisissures ou encore à de l'encrassement. Les inondations sont d'autant plus dangereuses qu'elles ne peuvent pas être empêchées. L'eau montera[3], peu importe les mesures mises en place par les institutions culturelles. L'unique solution est de connaître les risques et de s'y préparer en conséquence. Pour cela, il faut régulièrement s'informer via les dispositifs de prévision des crues comme Vigicrue. Il faut également veiller à ce qu'aucun dégât des eaux d'origine technique ne survienne dans les bâtiments. Conscients du risque, les établissements culturels se préparent aux sinistres, notamment en délocalisant leurs

[1] C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Agir face aux inondations*, 13 octobre 2022. En ligne https://c2rmf.fr/agir-face-aux-inondations (dernière consultation le 28 avril 2023)
[2] Cour des comptes, *La prévention insuffisante du risque d'inondation en Île-de-France,* 18 novembre 2022. En ligne https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-prevention-insuffisante-du-risque-dinondation-en-ile-de-france (dernière consultation le 27 avril 2023)
[3] CARINI-SIGURET Christophe, *Analyse des réponses de musées parisiens face aux risques d'inondations*, mai 2022. Mémoire d'étude de 1ère année de 2e cycle sous la direction de Florence BERTIN, Ecole du Louvre

réserves[4], ou en élaborant des plans d'urgence. Les professionnels travaillent toujours collégialement, aussi bien au sein du musée qu'en collaboration avec des acteurs extérieurs.

Si les experts du champ culturel ont pleinement conscience du danger que représentent les inondations pour les biens culturels, le grand public reste encore trop peu averti. Dans le cadre de ce mémoire, la notion de grand public est traitée dans une acception large. Elle regroupe toutes les personnes n'ayant pas suivi de formations dédiées à la conservation du patrimoine. De fait, elles ignorent généralement les effets de l'eau sur les collections. Néanmoins, les citoyens sont tous concernés par la préservation des biens culturels, il est donc nécessaire qu'ils connaissent les risques en cas de sinistres. En outre, sensibiliser fait pleinement partie de la culture du risque, c'est-à-dire, la connaissance que la population a des sinistres sur son territoire[5]. Avertir les néophytes est une étape essentielle, bien que les outils de sensibilisation spécifiques au patrimoine soient encore peu répandus. Le manque d'information préventive s'explique à la fois par un manque de temps et de ressources.

Cette lacune est prise en compte par des structures spécialisées dans la préservation du patrimoine comme le Bouclier bleu France, fondé en 2001. Cette association a pour rôle « *d'informer, de sensibiliser et de former les citoyens à la fragilité du patrimoine culturel* »[6]. Elle propose des formations de prévention contre les inondations accessibles aux professionnels du patrimoine. Une fois formés, ils deviennent opérationnels en cas de crise majeure.

Si les formations sont avant tout destinées aux professionnels, elles peuvent aussi intéresser les particuliers. En effet, ces dernières années, les activités du Bouclier bleu France se sont de plus en plus tournées vers le grand public. Les membres de l'association ont à cœur de sensibiliser l'ensemble des citoyens en rendant leurs actions plus inclusives. Les publics de tous âges, de toutes professions et de toutes zones géographiques sont concernés. Les membres du Bouclier bleu

[4] C'est par exemple le cas du Musée du Louvre dont l'essentiel des réserves se trouve désormais au Centre de conservation de Liévin, situé dans les Hauts-de-France

[5] Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), *Développer la culture du risque dans les territoires*, 30 juin 2021. En ligne https://www.cerema.fr/fr/actualites/developper-culture-du-risque-territoires-dossier (dernière consultation le 25 avril 2023)

[6] Site internet du Bouclier bleu France : https://www.bouclier-bleu.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)

France ont conscience que développer des outils plus adaptés à chacun est indispensable pour enrichir la culture du risque.

Ce mémoire réalise un inventaire non exhaustif des actions mises en place pour sensibiliser à la préservation du patrimoine face aux inondations. Répertorier ces actions contribue à la suggestion de nouveaux dispositifs pertinents pour les professionnels comme ceux du Bouclier bleu France.

Il nous faut donc étudier avec quelle méthode et par quels moyens la sensibilisation du grand public permettrait de fédérer le plus de monde autour de la vulnérabilité du patrimoine culturel face aux inondations.

Il sera tout d'abord nécessaire d'identifier les professionnels concernés par la sensibilisation aux risques d'inondations ainsi que les publics qu'ils ciblent. Dans un deuxième temps, il nous faudra répertorier les outils de sensibilisation existants. C'est en connaissant l'ensemble des actions actuellement mises en place que nous suggérerons de nouvelles idées. Cela favorisera, sur le long terme, l'intégration de tous les publics dans les démarches de sensibilisation. Ce mémoire s'appuie tout particulièrement sur le travail du Bouclier bleu France. La dernière partie se focalisera donc sur l'association, de sorte à mieux comprendre sa démarche, ses difficultés et ses projets à venir.

I. Les différents acteurs

Sensibiliser permet de « *rendre quelqu'un, un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt* » selon le dictionnaire Larousse. Dans le contexte de la préservation des biens patrimoniaux face aux risques d'inondations, cela implique de transmettre les bons gestes afin de prolonger l'existence des œuvres. Tout le monde est concerné par la sensibilisation, autant le grand public qui doit être averti que les professionnels qui travaillent dans les musées, les monuments historiques, les archives ou les bibliothèques. Ce sont eux qui détiennent les connaissances nécessaires pour les informer. Les acteurs sont pluriels, par conséquent, il est important de les identifier et de définir leurs rôles.

1. Les professionnels qui transmettent l'information

A. Les préventeurs

Les préventeurs détiennent un savoir pointu dans le domaine de la conservation préventive. Le C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, définit la conservation préventive comme « *l'ensemble des mesures prises afin de prolonger la vie des objets en prévenant, dans la mesure du possible, leur dégradation naturelle ou accidentelle.* »[7]. Les missions des préventeurs agissent sur toutes les menaces présentes dans l'environnement : la lumière, le climat, les polluants, les vibrations ou encore les nuisibles. Ces actions sont réalisées au quotidien en collaboration avec l'ensemble des équipes des établissements culturels[8]. Les préventeurs détiennent également un large savoir concernant les catastrophes naturelles : les inondations, les incendies ou encore les tremblements de terre. Cette expertise leur donne la légitimité pour sensibiliser le grand public.

Dans le cadre de la sensibilisation aux risques d'inondations, les préventeurs peuvent endosser le rôle de médiateur, et ainsi entrer en contact direct avec le plus grand nombre. En se renseignant sur les méthodes propres à cette profession, les préventeurs peuvent à la fois élaborer la forme et le contenu des actions de

[7] C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Vade-Mecum de la conservation préventive*, Paris, 2006. En ligne https://c2rmf.fr/sites/c2rmf/files/vademecum_cc.pdf (dernière consultation le 26 avril 2023)
[8] *Ibid*

sensibilisation. S'entraîner sur le terrain, auprès d'un large public, est une bonne manière d'acquérir de l'expérience. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'une collaboration active entre préventeurs et médiateurs est la solution la plus efficace afin d'obtenir une sensibilisation pertinente.

En France, il existe déjà des outils de médiation dédiés à la conservation préventive. Cela témoigne de la volonté des préventeurs de sensibiliser les publics. Les mallettes pédagogiques du musée de la Grande Guerre à Meaux[9] en sont un bon exemple.

B. Les médiateurs

Un médiateur du patrimoine peut également assurer la sensibilisation. Selon François Mairesse et André Desvallées, le rôle du médiateur est de « *réduire la distance* »[10] entre un public néophyte et un domaine scientifique. Il est spécialisé dans la conception de dispositifs innovants et créé ainsi un terrain de rencontre favorable où le public s'approprie les connaissances[11].

Dans le cadre de la conservation préventive, les médiateurs doivent acquérir un savoir spécifique. En effet, ils ne bénéficient pas toujours de cours sur la sauvegarde des biens culturels durant leurs études. Il leur faut donc collaborer avec les préventeurs. Ce n'est qu'après cette formation que les médiateurs, même sans être spécialistes, pourront sensibiliser efficacement. Ils participent ainsi à la diffusion d'un domaine difficilement accessible[12]. En parallèle de cette formation avec les préventeurs, les médiateurs peuvent compléter leurs connaissances à l'aide de ressources numériques telles que le vade-mecum de la conservation préventive du C2RMF. Outre-Atlantique, l'Institut canadien de conservation publie lui aussi des documents en ligne. Ils dispensent un grand nombre d'informations essentielles à la conservation préventive, à l'instar de la fiche dédiée à l'eau comme agent de détérioration rédigée par Monsieur David Trémain[13].

---

[9] DEPAIX Lola*, La médiation de la conservation préventive dans les musées, l'exemple des mallettes pédagogiques*, juin 2020. Mémoire d'étude de 1ère année de 2e cycle sous la direction de Florence BERTIN, École du Louvre

[10] DESVALLÉES, André, et al., editors. *Dictionnaire Encyclopédique de Muséologie*. Armand Colin, 2011

[11] *Ibid*

[12] DAHY Isabelle, *La conservation-restauration du patrimoine et la médiation culturelle*, la Lettre de l'OCIM n°86, 2003. En ligne https://doc.ocim.fr/LO/LO086/LO.86(3)-pp.15-19.pdf (dernière consultation le 29 avril 2023)

[13] Institut de Conservation du Canada, TREMAIN, David, *Agent de détérioration : eau*, 2018. En ligne : https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/agents-deterioration/eau.html (dernière consultation le 26 avril 2023)

C. Le Bouclier bleu France

Les associations, qui sont des réunions de bénévoles autour d'une problématique précise, jouent aussi un rôle dans la sensibilisation aux risques d'inondations. Concernant la protection du patrimoine culturel, le Bouclier bleu France est un acteur incontournable. Il s'agit d'un relais du Blue Shield International[14] qui regroupe une grande variété de professionnels : conservateurs, restaurateurs, régisseurs, préventeurs, documentalistes, médiateurs… Toute personne travaillant dans le domaine du patrimoine peut y adhérer, y compris les étudiants. Les nouveaux membres intègrent automatiquement la section régionale dans laquelle ils résident. En France, il existe sept sections du Bouclier bleu France : Atlantique, Grand Est, Île-de-France, Bassin du Rhône, Pygarmed[15], Tarn-Aveyron et Pays de la Loire. Ainsi, les activités menées touchent l'ensemble du territoire français[16].

Les membres de l'association réunissent leurs compétences diverses pour préserver le patrimoine menacé. Ils peuvent ainsi accompagner efficacement la prévention des risques ainsi que les interventions d'urgence. Leurs actions s'appliquent à la fois aux musées, aux monuments, aux sites, aux archives et aux bibliothèques dans l'ensemble de la France[17].

Si les missions du Bouclier bleu France sont essentiellement destinées à la formation des professionnels de la culture, des actions de sensibilisation s'ouvrent également aux citoyens vivant dans le périmètre d'action de chaque section. Dans le cas du Bouclier bleu France, les médiateurs et les préventeurs ne sont pas les seuls à pouvoir sensibiliser aux risques d'inondations. En effet, tous les professionnels du patrimoine peuvent se porter volontaires afin d'accomplir cette tâche. Tout repose sur la base du bénévolat. Dès qu'un professionnel en a le temps, il peut se former, acquérir des connaissances en conservation préventive et en médiation, et organiser des actions de sensibilisation au sein de l'association.

[14] Traduction : Comité international du Bouclier bleu
[15] Pygarmed signifie « Pyrénées-Garonne-Méditerranée »
[16] Site internet du Bouclier bleu France https://www.bouclier-bleu.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)
[17] Ibid

D. Les acteurs en dehors de la culture

De nombreux ministères, collectivités et services publics assurent la culture du risque à l'échelle nationale, notamment en matière d'inondations. Ils partagent tous le même objectif : enseigner les bons gestes et permettre à chacun d'agir en toute autonomie lors d'un sinistre, chacun à son échelle et selon ses compétences propres. Toutefois, ils n'abordent pas l'impact des inondations sur les collections patrimoniales.

Le ministère de la Transition écologique de la Cohésion des territoires est un acteur majeur. Il applique la politique du gouvernement dans les domaines suivants : l'écologie, la transition énergétique et la protection de la biodiversité[18]. Cela prend donc en compte la prévention des risques d'inondations. Il diffuse à l'échelle nationale des outils variés pour sensibiliser les citoyens Français (voir annexe 1). Ce ministère est donc un acteur fondamental de l'information préventive. L'article L.125-2 du code de l'environnement indique que l'information préventive est un droit : « *Toute personne a un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels elle est soumise dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui la concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles.* » [19] . Dès lors, l'État a le devoir d'avertir les citoyens sur les menaces présentes dans leur environnement.

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires travaille en collaboration avec d'autres acteurs comme le CEPRI, Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation. Il s'agit d'une « *association d'élus, qui adhèrent au titre de leur commune, métropole, intercommunalité, ou syndicat de rivière, EPTB, EPAGE…* »[20]. Ils se rassemblent afin de sauvegarder et protéger leur territoire face à tous les types d'inondations. Le CEPRI propose des formations, des outils de sensibilisation ou encore des guides afin d'aider les locaux. Ils évaluent également les dispositifs réglementaires qui mettent en œuvre l'information préventive. Ils s'assurent ainsi que les citoyens soient efficacement sensibilisés[21].

---

[18] Site internet du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : https://www.ecologie.gouv.fr (dernière consultation le 26 avril 2023)
[19] *Code de l'environnement*, 18 septembre 2000, art. L.125-2
[20] Site internet du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) : https://cepri.net (dernière consultation le 25 avril 2023)
[21] *Ibid*

Des acteurs œuvrent à une échelle plus locale comme Episeine, l'*« Ensemble pour la Prévention des Inondations sur le bassin de la Seine* ». Il s'agit d'un dispositif conçu par l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs. Ses missions sont de sensibiliser aux risques d'inondations afin de réduire les risques humains, matériels et financiers en ciblant précisément le territoire francilien. Episeine propose également des formations aux collectivités et aux entreprises[22].

Agir localement est important. En effet, la prévention aux risques d'inondations n'est pas du même ordre en Île-de-France et en Nouvelle-Aquitaine, par exemple. Disposer d'acteurs locaux, proches et conscients des problématiques de leur territoire contribue à la prévention des risques et à la gestion des menaces lorsqu'elles surviennent.

Il existe un grand nombre d'autres acteurs publics en dehors de la culture, tels que les services de secours. Ils détiennent des compétences grâce auxquelles ils mettent en œuvre des actions innovantes. Ce sont autant de compétences et d'actions qui peuvent intéresser les acteurs du domaine de la culture.

Actuellement, le Bouclier bleu France collabore avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Occitanie afin de sensibiliser les acteurs concernés par les PAPI, Programmes d'Actions de Prévention des Inondations[23]. Le Bouclier bleu France s'assure ainsi que le patrimoine culturel soit intégrer aux plans de gestion des risques.

2. Le grand public

La sensibilisation doit être adaptée aux publics qui ont tous des connaissances et des besoins différents. Établir une typologie des publics permet de les distinguer en fonction de leur nombre, de leur localisation géographique, de leur âge, de leur handicap éventuel ou de leur profession. Cela facilite par la suite l'appropriation des savoirs[24].

[22] Site internet d'Episeine : https://episeine.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)
[23] C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Agir face aux inondations*, 13 octobre 2022. En ligne https://c2rmf.fr/agir-face-aux-inondations (dernière consultation le 28 avril 2023)
[24] Un grand merci à Madame Anne Jonchery dont les cours de médiation dispensés à l'automne 2022 à l'École du Louvre ont grandement contribué à l'écriture de cette partie.

A. Les adultes néophytes

Tous les adultes néophytes doivent être sensibilisés. Ils n'ont souvent pas de connaissance approfondie sur les inondations, la conservation préventive, ou le patrimoine de manière générale. Lors d'une médiation, ils sont à l'écoute des professionnels et intègrent un grand nombre d'informations. Les adultes peuvent être seuls, ou bien en groupe au sein d'un cercle familial ou amical. Leur profil varie. L'âge est un premier facteur. Il peut s'agir d'étudiants, d'actifs comme de personnes retraitées.

Un autre facteur est la localisation géographique. Certains vivent au cœur des grandes villes, près des lieux culturels, et d'autres à la campagne, où il est parfois plus difficile d'accéder au patrimoine et aux actions de sensibilisation. Il faut s'adapter à l'obstacle géographique afin de toucher les personnes éloignées. Prendre en compte la localisation des publics permet aussi d'adapter le propos en fonction du type d'inondations auxquels ils sont confrontés. Ce point sera abordé plus en détails lors de la deuxième partie de ce mémoire.

Le handicap doit aussi être pris en considération. Il peut être visuel, auditif, mental ou moteur. Les personnes concernées peuvent avoir du mal à percevoir visuellement le monde, du mal à communiquer, des difficultés de concentration, ou être diminuées physiquement[25]. Ces handicaps limitent l'accès des individus à la médiation. Pourtant, ces personnes doivent elles aussi être sensibilisées aux risques d'inondations. Il est donc nécessaire d'identifier le handicap et d'établir des solutions afin d'inclure ce type de public dans les dispositifs.

Un autre élément à prendre en compte est l'inquiétude que les adultes néophytes ressentent concernant les inondations. En effet, ces catastrophes peuvent s'avérer anxiogènes pour des personnes non préparées psychologiquement. Un guide du CEPRI *Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation, comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement* démontre que si une personne se sent impuissante face à un risque, elle tendra à rester dans une forme de déni sans chercher à se renseigner. Or, une personne qui a conscience du

[25] France, editor. *Culture et handicap : guide pratique de l'accessibilité*. Ministère de la culture et de la communication, 2007

risque et qui y est bien préparée s'y intéresse davantage. Rencontrer l'ensemble du public adulte, y compris les plus réticents, les responsabilise en cas de sinistre.

Les adultes néophytes, qu'ils soient seuls, dans le cercle familial ou amical, éloignés ou empêchés, représentent une catégorie de public très vaste et variée. Il est donc indispensable de s'y adapter. À la suite de la sensibilisation, ils peuvent jouer un rôle comme celui de bénévoles pour aider un établissement inondé. Le public adulte peut également soutenir les institutions culturelles en réalisant des dons, soit matériels, soit financiers. Cela mène à une meilleure sauvegarde et transmission du patrimoine[26]. Le public doit comprendre la nécessité de le préserver, notamment en cas de sinistre.

Episeine met à disposition des professionnels le jeu *Sensibilise-moi si tu peux* sur son site internet. Il s'agit d'une conversation SMS avec un adulte virtuel qui a ses propres aprioris sur le risque d'inondations. Chaque personnage a une spécificité : désintéressé, pseudo-préparé, inquiet et défaitiste. L'expert doit s'adapter à son interlocuteur afin de lui transmettre efficacement les informations essentielles à la culture du risque[27].

B. Les enfants

Les enfants sont une autre catégorie courante de public. Ils assistent à des médiations dans le cadre des visites familiales ou scolaires. Les enfants sont plus actifs que les adultes et apprécient participer. Il faut donc adapter la sensibilisation afin de la rendre dynamique et de favoriser la participation des enfants. L'interactivité passe le plus souvent par des questions-réponses, la manipulation d'objets ou la mise à disposition d'outils numériques[28].

Sur le long terme, sensibiliser les enfants leur inculque la bonne attitude au sein de la société en développant leur sens civique et leur esprit critique. Sur un terme plus court, l'enfant mobilise sa famille. En effet, après une rencontre avec des professionnels, l'enfant en discute souvent avec son entourage. Sensibiliser aux

---

[26] DAHY Isabelle, *La conservation-restauration du patrimoine et la médiation culturelle*, la Lettre de l'OCIM n°86, 2003. En ligne https://doc.ocim.fr/LO/LO086/LO.86(3)-pp.15-19.pdf (dernière consultation le 25 avril 2023)
[27] Episeine, *Sensibilise-moi si tu peux*, jeu en ligne https://episeine.fr/jeu/jeu-en-ligne-sensibilise-moi-si-tu-peux (dernière consultation le 25 avril 2023)
[28] MERLEAU-PONTY, Claire. *Le jeune public au musée*. l'Harmattan, 2019

risques d'inondations suscite ainsi des moments de partage et de réflexions dans le cercle familiale[29].

La difficulté principale avec ce public est que la médiation lui parait souvent imposée. C'est notamment le cas lors des visites scolaires. Les enfants ne choisissent pas toujours de découvrir les enjeux liés aux inondations. Il est nécessaire de s'adapter à cette situation, notamment en parlant d'éléments qui les concernent ou en leur proposant des jeux. Cela aide à maintenir leur attention tout au long de la médiation.

Les études menées indiquent que l'émotion favorise l'apprentissage du jeune public. Lors de la sensibilisation, le médiateur a donc l'objectif de les surprendre, de les enthousiasmer et de les stimuler intellectuellement. Le charisme du médiateur, l'usage de couleurs vives et la participation sont autant de facteurs qui activent l'émotion des enfants[30].

C. L'administration

Les administrations des institutions patrimoniales sont composées de personnels spécifiques à la gestion. Ils s'occupent de développer la politique culturelle et de gérer les ressources humaines, matérielles et financières. Il ne s'agit pas forcément de personnes ayant suivi des études liées au domaine du patrimoine. Elles suivent davantage des formations dans des établissements comme l'École Nationale d'Administration ou Science Po dont l'enseignement est axé sur l'administration et les politiques publiques. Une fois en poste, ces professionnels n'exercent pas d'activité de conservation, de restauration ou de recherche. Leurs missions relèvent davantage de la logistique de l'établissement culturel[31].

Les administrations sont chargées des ressources propres à leur institution et jouent de ce fait un rôle majeur dans la gestion des risques d'inondations. Elles s'assurent du bon fonctionnement de leur établissement avant, pendant et après un sinistre. Cela implique d'anticiper toute catastrophe, d'agir à temps lorsqu'elle se déclare, et de protéger les collections sur le long terme après la crise. Leurs attributions leur donnent une responsabilité supplémentaire dans le cadre de la culture du risque.

---

[29] MERLEAU-PONTY, Claire. *Le jeune public au musée*. l'Harmattan, 2019
[30] *Ibid*
[31] DESVALLÉES, André, et al., editors. *Dictionnaire Encyclopédique de Muséologie*. Armand Colin, 2011

Néanmoins, les agents de l'administration n'ont pas toujours conscience de l'ampleur des enjeux liés aux inondations, notamment concernant leurs conséquences sur la longue durée. Il faut parfois des années pour revenir à la normale. Par exemple, le musée Girodet à Montargis a souffert d'une inondation en 2016. En 2023, sept ans après, le traumatisme est encore vif et l'établissement se considère toujours comme un musée inondé. Sensibiliser l'administration sur les impacts à long terme permet de déployer tous les moyens possibles pour prévenir les crises, pour les gérer, et pour restaurer les œuvres endommagées s'il y en a. Non sensibilisés, les élus seront moins enclin à débloquer des fonds pour mener des actions de prévention ou d'urgence.

D. Les journalistes

Lors d'une inondation, les journalistes recueillent des témoignages et réalisent des recherches afin de les diffuser à travers leur média, soit la presse écrite, la presse numérique, la radio ou la télévision. Leur présence dans l'établissement sinistré se justifie par la couverture de la catastrophe. Ils sont également amenés à solliciter les responsables des collections afin de recueillir leurs témoignages. Après le sinistre, les journalistes couvrent généralement d'autres événements tels que la réouverture de l'établissement.

Il est capital que les journalistes reçoivent des informations d'une qualité exemplaire. Pour cette raison, les sensibiliser en amont de la crise est indispensable. Les journalistes détiennent ainsi deux rôles : d'une part, celui du public à sensibiliser, et d'autre part, celui de médiateur entre le lieu culturel sinistré et le grand public.

La question de la sécurité des journalistes doit aussi être anticipée. Si les journalistes se déplacent dans les zones inondées, il faut que cela se fasse sans danger, autant pour eux que pour les biens patrimoniaux. Leur transmettre les bons gestes et les avertir de ce qu'ils peuvent faire ou non est essentiel.

E. Les pompiers

Les pompiers interviennent lors des incendies, des inondations ou encore des séismes. Ils s'assurent de la sécurité des personnes et de la préservation des biens matériels. Quand un lieu culturel est frappé par une inondation, ils sont les seuls

habilités à y pénétrer. Or, leurs formations ne comprennent pas toujours un volet spécifique à la vulnérabilité des collections lors des évacuations. Ils ne connaissent donc pas systématiquement les bons gestes, notamment de manipulation.

La manipulation est l'une des principales causes d'altérations des collections. Les œuvres sont d'autant plus vulnérables lorsqu'une situation d'urgence impose d'agir dans la précipitation. En effet, les pompiers ne travaillent pas dans des conditions favorables. Il est pourtant essentiel de ne pas aggraver la situation. De ce fait, les inclure dans la sensibilisation à la vulnérabilité des biens patrimoniaux est nécessaire.

L'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris en 2019 a provoqué une prise de conscience de la part des pompiers, faisant désormais preuve de plus d'attention envers le patrimoine. Grâce à ce regain d'intérêt, des initiatives fleurissent. Par exemple, les sapeurs-pompiers de l'Oise ont dévoilé un écusson (voir annexe 2) destiné précisément au patrimoine[32]. Ils l'ont présenté pour la première fois en avril 2023, lors du colloque international sur le risque incendie qui se déroulait au château de Chantilly[33]. Cela fait plusieurs années que les sapeurs-pompiers de l'Oise s'impliquent dans la protection des collections. En 2015, ils ont créé un service spécifique afin de mieux préserver le patrimoine.

Toutefois, il reste encore du chemin à parcourir. Les initiatives comme celle des sapeurs-pompiers de l'Oise restent rares pour l'instant. Pour qu'elles se multiplient dans toutes les régions de France, une sensibilisation à la vulnérabilité des biens culturels lors de sinistres peut compléter la formation initiale des sapeurs-pompiers.

3. La communication entre les acteurs

Une fois le public ciblé, il est essentiel de l'informer que la sensibilisation existe. Plusieurs moyens de communication permettent de toucher le plus grand nombre. La communication doit être la plus efficace possible, en employant des phrases courtes et compréhensibles de tous.

[32] Site internet du Service départemental de service et de secours de l'Oise : https://www.sdis60.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)
[33] Site internet des sapeurs-pompiers de France : https://www.pompiers.fr/patrimoine-culturel-et-securite-incendie-quoi-de-neuf-4-ans-apres-lincendie-de-notre-dame (dernière consultation le 28 avril 2023)

A. Les médias

La presse écrite et numérique, la radio et la télévision sont des atouts dans le cadre de la sensibilisation. Ces médias touchent un public très large, divers et apte à recevoir de nouvelles informations. Un article de quelques colonnes dans un journal renseigne un public potentiel sur les actions de sensibilisation existantes.

Les médias peuvent aussi être une porte d'entrée vers la sensibilisation. Récemment, le reportage *Quand la Seine débordera* était diffusé sur France 5 en « prime time » le jeudi 9 mars 2023[34]. L'objectif de ce documentaire était d'alerter sur les dangers des inondations. À la 41e minute, les reporters évoquent le Musée du Louvre et sa politique de prévention des crues de la Seine. Ce passage est accompagné d'une intervention de Madame Aurélie Nguyen, adjointe au chef du service de l'Appui à la Prévention des Risques et de l'Exploitation du musée. Son discours est succinct, mais transmet en peu de temps des informations clés essentielles pour comprendre la fragilité des œuvres et l'importance de la prévention.

Diffuser des informations simples sur les inondations peut interpeler un public qui ne connaissait pas forcément le sujet auparavant. Ainsi, il est invité à se renseigner, à assister à des actions de sensibilisation spécifiquement dédiées au patrimoine, et à prendre connaissance des enjeux. Un passage dans les médias a également pour but d'alerter l'administration des établissements culturels de l'ampleur des dégâts à la suite d'une inondation. Cela peut permettre de lever des fonds financiers.

La communication à travers les médias est donc une pratique utile, d'autant plus qu'elle est gratuite. Elle possède néanmoins un défaut de taille : il s'agit d'initiatives de la part des rédacteurs en chef qui décident de s'intéresser ou non aux biens culturels.

B. Les affiches

Concevoir un affichage, numérique comme physique, est une autre manière de sensibiliser les publics aux risques d'inondations. Il s'agit d'un support de communication très courant dans tous les domaines. Les affiches dispensent une information brève, intelligible en quelques instants. Sélectionner des informations

[34] France Télévisions, *Science grand format - Quand la Seine débordera*, documentaire écrit et réalisé par Mathieu SCHWARTZ, visionné le 9 mars 2023

claires et pertinentes est une étape majeure de leur réalisation. Le choix du format et des couleurs est lui aussi important. Les couleurs doivent être vives et accrocheuses tout en gardant le message lisible.

Une fois réalisée, la diffusion des affiches est essentielle. Les placer dans des lieux de forte fréquentation ou sur un stand lors d'un événement permet de toucher un grand nombre de personnes.

Le principal handicap de l'affichage est son coût. Imprimer un grand nombre d'affiches et les accrocher dans une ville peut revenir cher. Le prix grimpe notamment lorsque l'affiche est particulièrement grande, bien que cela apporte plus de visibilité. Les moyens matériels et financiers restent une limite non négligeable, et il vaut mieux renoncer à créer des affiches plutôt que de sacrifier la qualité de la sensibilisation. Toutefois, l'affichage reste une méthode de communication très efficace et répandue.

C. Les réseaux sociaux

Depuis le début des années 2000, les réseaux sociaux s'imposent comme des outils de communication incontournables. Ils favorisent la réunion d'utilisateurs désirant échanger entre eux à tout moment et partout dans le monde. L'inscription est généralement gratuite. Chacun est libre d'y publier le contenu de son souhait.

Aujourd'hui, des acteurs clés de la conservation du patrimoine comme le Bouclier bleu France (voir annexe 3) et le C2RMF (voir annexe 4) détiennent leur propre compte sur les réseaux sociaux, notamment sur les trois principaux : Facebook, Instagram et Twitter. Ils y partagent du contenu technique à destination des professionnels, annoncent l'arrivée de nouveaux événements, et transmettent des informations plus simples pour le grand public. Les réseaux sociaux offrent la possibilité d'interagir bien plus facilement avec toute personne intéressée par les risques d'inondations. Grâce aux commentaires des publications et à la messagerie privée, le grand public peut contacter les professionnels du patrimoine dès qu'ils le souhaitent.

Les réseaux sociaux n'apportent malheureusement pas une couverture exhaustive du public. De fait, les professionnels n'y touchent pas toutes les personnes susceptibles de s'intéresser au sujet. De plus, pour être visible, il est indispensable d'adopter une stratégie en fonction du réseau social utilisé. Chacun d'entre eux détient un algorithme propre. Une publication aura plus de succès si elle s'adapte à

l'algorithme. Par exemple, Instagram met en avant les publications jugées les plus pertinentes en fonction de l'heure de publication et de l'engagement (c'est-à-dire le nombre de partages, de commentaires et de « j'aime »).

L'évolution rapide des réseaux sociaux est une autre difficulté à prendre en compte. Ils sont régulièrement mis à jour, et de nouveaux sont également créés chaque année. Les tendances évoluent elles aussi, comme en témoigne la popularité croissante des podcasts en France en 2023. Réaliser une veille numérique, de sorte à s'adapter à toutes les évolutions, est indispensable.

D. Les sites internet

Les sites internet communiquent un large type de contenus. Ils doivent être les plus clairs et accessibles possible étant donné qu'ils sont les vitrines des institutions. Ils donnent accès à des informations pratiques à leur sujet, mettent une newsletter à disposition et rappellent les dates d'événements à venir. Par exemple, celui d'Episeine (voir annexe 5) présente les actualités liées à la culture du risque en Île-de-France et les activités organisées au sein du dispositif. Episeine a également bien référencé son site internet. Il apparait parmi les premiers résultats sur la page du moteur de recherche Google en tapant les mots clés « sensibilisation » et « inondation ». Il rend ainsi facilement accessibles les informations qu'il diffuse.

Actuellement, le site d'Episeine compte 250 000 visites. L'équipe mise beaucoup sur sa présence numérique afin de fédérer davantage de monde autour de la sensibilisation aux risques d'inondations. Cette stratégie a commencé à la suite d'un marché public où une agence de communication leur a conseillé d'améliorer leur présence sur internet. C'est la meilleure façon de toucher le plus de monde possible. De plus, les outils numériques sont gratuits et facilement accessibles.

Il faut maîtriser les codes d'internet et mettre régulièrement son site à jour. Cela demande un investissement de temps et une formation de webmaster. Lorsque le temps manque, il est possible de faire appel à des professionnels en mesure de créer et de gérer un site internet.

II. Les outils de sensibilisation existants

Pour que les acteurs chargés de sensibiliser le grand public transmettent les informations de manière efficace et pérenne, il leur faut se doter d'outils adéquats adaptés au niveau de réceptivité du public. Comme nous l'avons vu plus en détails dans la partie précédente, la profession, la localisation géographique ou encore l'âge sont des facteurs que les médiateurs doivent impérativement prendre en compte.

En France, il existe déjà de nombreux outils dont le contenu et la forme varient. Néanmoins, rares sont ceux spécifiquement dédiés au patrimoine. Dans ce domaine, le Bouclier bleu France et le C2RMF sont particulièrement actifs.

1. Les informations à transmettre aux publics

A. La définition et l'historique des inondations

Une bonne connaissance du risque et de son histoire permet d'anticiper l'ensemble des scénarios possibles. Toutes les régions de France ne sont pas concernées par le même type d'inondations. Les acteurs de la sensibilisation doivent donc cibler précisément les risques qui menacent le territoire où ils réalisent la sensibilisation afin que le public se sente concerné.

L'inondation est un aléa. Ce phénomène naturel se caractérise par le débordement des eaux sur des terres qui ne sont pas submergées le reste du temps[35]. L'aléa devient un risque quand il rencontre des enjeux liés à l'activité humaine. L'inondation est actuellement le premier risque naturel en France. Une étude menée par l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économique, démontre qu'en cas de crue de la Seine semblable à celle de 1910, les dommages s'élèveraient jusqu'à 30 milliards d'euros[36]. Les enjeux humains et économiques sont immenses. Transmettre ce chiffre au public lors d'une médiation permet d'imager clairement les conséquences que peuvent avoir les inondations.

[35] Site internet gouvernemental sur la prévention des risques majeurs, page sur les inondations : https://www.gouvernement.fr/risques/inondation (dernière consultation le 26 avril 2023)

[36] Organisation de coopération et de développement économiques, *Étude de l'OCDE sur la gestion des risques d'inondation : la Seine en Île-de-France*, 2014. En ligne https://www.oecd.org/gov/risk/Gestion-du-risque-inondation-seine-resume-executif.pdf (dernière consultation le 27 avril 2023)

Il existe des inondations naturelles à cinétique lente, comme les crues de plaine. Des pluies plus abondantes qu'en temps normal font progressivement monter le niveau d'un cours d'eau qui déborde sur les terres alentours. Cela prend une à trois journées. Par exemple, une crue de la Seine met en moyenne 48 heures à atteindre son point le plus haut. La décrue prend également du temps et il faut parfois plusieurs jours, voire plusieurs semaines avant un retour à la normal. L'eau monte lentement, et de fait, ce type d'inondation peut être appréhendé. Les inondations par remontée de nappe phréatique ont également une cinétique lente. Cela arrive après plusieurs années pluvieuses, quand le niveau de la nappe devient trop haut et atteint ainsi la surface du sol. Tout comme les crues de plaine, il est possible d'anticiper ce type d'inondation à l'aide d'outils de prévision, un point que nous étudierons plus tard.

Il existe également des inondations à cinétique rapide, comme celles par le ruissellement des eaux de pluie. Elles surviennent lorsque de très fortes précipitations frappent un territoire. L'eau s'accumule sur les surfaces peu perméables des villes et sature les systèmes d'évacuation. Ce surplus entraîne des inondations rapides et inattendues qui sont donc plus difficiles à anticiper. Contrairement aux crues à cinétique lente, qui montent et descendent en plusieurs jours, l'inondation à cinétique rapide ne dure que quelques heures.

La submersion marine menace quant à elle les villes côtières. Les conditions météorologiques se dégradent et provoquent le déferlement des eaux le long du littoral. D'autres types d'inondations naturelles peuvent frapper les établissements culturels. Elles sont causées par des vents violents, le dégel, la neige, l'orage… Ce sont autant de facteurs naturels qui représentent des dangers pour les biens culturels.

D'autres inondations sont également liées à des facteurs matériels. C'est le cas des dégâts des eaux, qui sont imprévisibles. Ils surviennent à tout moment de l'année et sont causés par des ruptures d'ouvrage, des fuites ou la négligence. À l'instar des inondations naturelles, ils représentent un risque non négligeable.

Attention : Il faut garder à l'esprit que les inondations restent imprévisibles et uniques. De fait, il est impossible de savoir à l'avance quand, comment et jusqu'où l'eau montera. Le dérèglement climatique apporte lui aussi son lot d'incertitudes. Les inondations pourraient survenir avec plus d'intensité qu'auparavant[37]. Ce sont des

[37] CEPRI, *Changement climatique, vers une aggravation du risque inondation en France et en Europe ?* 2014 En ligne : https://www.cepri.net/tl_files/Guides%20CEPRI/Plaquette-sensibilisation.pdf (dernière consultation le 5 mai 2023)

informations qu'il faut transmettre au public pour qu'il comprenne l'importance de se préparer au mieux à toutes les conséquences potentielles des inondations.

Une fois les inondations bien définies, il est intéressant d'en retracer l'historique. Cela aide à anticiper les futures crues en analysant les précédentes. Le grand public peut ainsi mieux comprendre la manière dont surviennent les sinistres sur son territoire. Certaines crues sont particulièrement impressionnantes, comme celles de la Seine en 1658 et 1910. En les évoquant, le médiateur s'assure de marquer les esprits.

Étudions par exemple la région Île-de-France, un territoire avec des enjeux humains, matériels et financiers très importants. L'historique des crues de la Seine est bien connu. La première inondation importante dont nous conservons le niveau est celle de 1658, montée à 8m96, à la suite d'un dégel plus rapide que la normale. De nombreuses archives témoignent des dégâts considérables causés, notamment à Paris. Au XVIIIe siècle, plusieurs crues sont survenues dont celle de 1740 qui demeure la plus importante. Elle dure du 7 au 25 décembre et serait montée à plus de 8 mètres. Elle se distingue également par une très lente décrue qui paralyse Paris jusqu'au mois de février. En 1764, une nouvelle inondation survient, cette fois à cause de la neige. Moins importante que celle de 1740, elle atteint près de 7 mètres de haut le 9 janvier. La crue de référence est celle de 1910, avec ses 8m62 à l'échelle d'Austerlitz. Il s'agit d'une crue centennale, qui a une chance sur cent de survenir. Plusieurs facteurs ont provoqué l'inondation : de fortes pluies, la neige ainsi que les sous-sols saturés. À la suite du sinistre, des repères de crue ont peu à peu couvert les bâtiments parisiens touchés (voir annexe 6). Toujours en place aujourd'hui, ils rappellent que l'eau est montée aussi haut, et qu'un jour, elle montera à nouveau. Un important travail de mémoire est fourni, et il est complété par la conservation d'archives photographiques. Le musée Carnavalet conserve des photographies des frères Séeberger (voir annexe 7) qui immortalisent les Parisiens naviguant dans la capitale à l'aide de barques[38].

Le présent mémoire prend pour exemple la région Île-de-France, toutefois, il est possible de réaliser un historique des crues des autres régions de France. Le sud du pays, par exemple, a connu des pluies diluviennes et des submersions marines. Pour rappel, évoquer les risques du territoire précis où réside le grand public est primordial pour qu'il se sente concerné.

[38] LACOUR-VEYRANNE, Charlotte. *Les Colères de La Seine*. Paris-Musées, 1994

B. Les risques pour le patrimoine culturel

Lors de la journée d'études *Agir face aux inondations* au C2RMF le 13 octobre 2022, les professionnels de la culture ont rappelé qu'un grand nombre d'inondations menaçait les biens patrimoniaux. Depuis 2010, 48 sinistres[39] sont répertoriés dans les établissements culturels, aussi bien dans les musées, les archives, les monuments historiques et les bibliothèques. Ils sont frappés par des inondations naturelles (pluies abondantes, crues, submersions marines), par des dégâts d'origine technique (ruptures de canalisation, infiltrations) et par des actes de malveillance[40].

Lors des inondations à cinétique lente, les biens culturels peuvent rester longtemps en contact avec l'eau. En mai 2016, l'inondation qui a frappé les réserves du musée Girodet à Montargis a immergé plusieurs centaines d'œuvres (peintures, sculptures, dessins…) pendant près de 48 heures. Dans ce cas, les dégradations sont immédiates. Néanmoins, il arrive que les collections ne soient pas directement atteintes, mais qu'elles se trouvent dans un environnement très humide à la suite de l'inondation. Conserver les objets dans un espace humide les met également en danger. En l'absence de mesures de conservation préventive adaptées à ce type d'environnement[41], leurs dégradations seront lentes et apparaitront sur le long terme[42].

Les dommages provoqués par l'eau, sous forme liquide (en contact direct) ou sous forme gazeuse (humidité relative élevée) peuvent être mécaniques, biologiques ou chimiques. Ils varient en fonction de la matière et de sa sensibilité à l'eau. Pour savoir quelles altérations pourraient survenir, il faut donc commencer par identifier le matériau de l'œuvre. Par exemple, les objets en os se fissurent, le papier gondole, les cuirs et les textiles gonflent, ou au contraire, se distendent, les métaux se corrodent, les toiles des peintures se couvrent de cloques et le bois gonfle. Des tâches et des auréoles peuvent également apparaître sur ces matériaux au contact de l'eau liquide. Dans ces conditions, la structure des biens se trouve fragilisée, mettant en danger leur existence[43].

---

[39] Jocelyne Deschaux, ancienne présidente du Bouclier bleu France, précise que ce répertoire n'est pas exhaustif
[40] C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Agir face aux inondations*, 13 octobre 2022. En ligne https://c2rmf.fr/agir-face-aux-inondations (dernière consultation le 28 avril 2023)
[41] Les mesures de conservation préventive sont détaillées plus tard dans ce mémoire
[42] PEDERSOLI José Luiz jr., ANTOMARCHI Catherine, MICHALSKI Stefan, *Guide de gestion des risques appliqué au patrimoine culturel* Scientia Pro Cultura, ICCROM (Centre international d'études pour la conservation des biens culturels), Institut Canadien de Conservation, 2019
[43] Institut de Conservation du Canada, TREMAIN, David, *Agent de détérioration : eau*, 2018. En ligne : https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/agents-deterioration/eau.html (dernière consultation le 26 avril 2023)

L'eau engendre également la dissolution de certains matériaux, comme les colles présentes sur les toiles des peintures. Ces biens sont particulièrement à risque et sont une priorité en cas d'inondations. La situation se complique également lorsque l'objet est composé de plusieurs matériaux différents, susceptibles de souffrir d'altérations variées. Ces biens sont également une priorité.

Des nuisibles peuvent s'attaquer aux collections sinistrées. Par exemple, les insectes sont attirés par les matériaux organiques conservés dans des espaces humides. Plusieurs signes indiquent leurs présences comme des trous d'envol, des déjections ou des dépouilles de larves. Les matériaux organiques sont aussi menacés par les moisissures. Tout comme les insectes, elles se développent dans des environnements chauds et humides. La présence de poussière contribue aussi à leur propagation. Les moisissures provoquent des fragilisations et des pigmentations de la matière. Elles peuvent également attirer certains insectes mycophages, menant ainsi à des infestations. Les dommages causés sont irréversibles et des mesures doivent être prises dès les premiers signes de leur apparition[44].

Quand une inondation survient, il faut également connaître la composition de l'eau. En effet, elle n'est pas forcément propre. Elle peut être polluée par des produits chimiques, du sel, des excréments, de la boue ou des bactéries. Ce sont autant de menaces supplémentaires pour les biens culturels.

D'autres types de risques indirects sont à prévoir en cas d'inondations. Par exemple : l'arrêt des transports en commun. Les équipes de l'établissement peuvent rencontrer des difficultés à se déplacer jusqu'aux œuvres pour les protéger. L'électricité est également coupée. Travailler dans le noir est une complication supplémentaire qui augmente le risque d'accident. Les erreurs de manipulation représentent un risque non négligeable. Tous ces problèmes ne touchent pas directement les œuvres, mais ralentissement l'intervention des professionnels.

L'ensemble des risques évoqués dans cette partie peuvent survenir dans les institutions patrimoniales, mais aussi dans les collections familiales appartenant au public. Le médiateur peut ainsi faire le lien avec les biens des personnes qu'il rencontre.

[44] Caple, Chris, editor. *Preventive Conservation in Museums*. Routledge, 2011

C. Les dispositifs de prévision du risque

La meilleure manière de se prémunir contre une inondation naturelle est de se référer aux outils de prévision existants, notamment *l'Atlas des zones inondables*. Il renseigne tous les territoires susceptibles d'être inondés.

L'outil indispensable à tout établissement en zone inondable est Vigicrue[45]. Il avertit en temps réel du risque de crue. Deux fois par jour à 10h et à 16h, Vigicrue renseigne l'ensemble du territoire français sur le niveau d'alerte. Ils utilisent un système multicolore à plusieurs niveaux : vert, jaune, orange, rouge. En fonction du code couleur, un dispositif spécifique est mis en place afin de protéger le territoire concerné. Si le code est vert, aucune vigilance particulière n'est requise. Au contraire, lorsque le code est rouge, cela indique un risque de crue majeure. Les crues ont des cinétiques lentes, et en réalisant une veille régulière, les lieux culturels détiennent jusqu'à 72 heures pour préserver au mieux les œuvres. Mais attention : les données transmises par Vigicrue sont des estimations. La crue annoncée peut donc monter plus haut et plus vite que prévu. Réagir le plus rapidement et le plus efficacement possible est donc fondamental.

Géorisques[46] est un autre outil qui informe les communes françaises des risques auxquelles elles sont confrontées. Il identifie les catastrophes naturelles (inondation, feux de forêt, séisme, tempête…) et technologiques (accident nucléaire, industriel, rupture de barrage…). Simple d'utilisation, l'outil transmet un code couleur qui avertit du niveau de risque, le rouge pour le risque important, l'orange pour le risque modéré, et le vert pour le risque faible.

Des outils pédagogiques ciblent également des territoires en particulier, à l'instar de Cartoviz[47]. Ce site conçu par l'Institut Paris Région présente des cartographies interactives de la région Île-de-France. La carte des zones d'inondation potentielles illustre clairement les risques de crues de la Seine, de la Marne, de l'Oise et du Loing.

Tous ces outils sont facilement accessibles en ligne pour le public. Il peut y recourir pour se renseigner sur les risques qui concernent son logement et ainsi prendre conscience des menaces sur l'ensemble de son territoire.

---

[45] Site internet de Vigicrue : https://www.vigicrues.gouv.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)
[46] Site internet de Géorisques : https://www.georisques.gouv.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)
[47] Site internet de Cartoviz : https://cartoviz.institutparisregion.fr (dernière consultation le 28 avril 2023)

D. Les plans

Il existe un grand nombre de plans en France. Ils permettent une meilleure gestion des risques en les identifiant et en les analysant. Certains plans sont obligatoires, tels que le PPRI, le plan de prévention des risques naturels d'inondation, qui est un outil de prévention majeur. Institué par la loi Barnier du 2 février 1995, il délimite les zones inondables en fonction des crues de référence[48]. Le PPCI, le plan de protection contre les inondations, est un autre plan fondamental et obligatoire. Tous les bâtiments, y compris les établissements culturels, situés sur les territoires inondables identifiés par le PPRI doivent en élaborer un. Le PPCI répertorie toutes les mesures à prendre pour réduire leurs vulnérabilités aux inondations[49]. Le PPCI est ensuite transmis à la préfecture qui a pour rôle de le valider. Par exemple, le musée du quai Branly - Jacques Chirac en a élaboré un compte tenu de sa proximité de la Seine.

Il est recommandé d'élaborer un plan de conservation préventive, le PCP, qui s'applique de manière continue. Intégré au sein du projet scientifique et culturel de l'établissement, le PCP analyse les risques qui peuvent menacer les collections. Ces menaces sont liées à l'environnement, au bâtiment, à la muséographie, à la mise en réserve et à la nature des collections. Une fois les risques évalués, des actions de conservation préventive sont organisées.

Un plan d'urgence est prévu spécifiquement dans le cadre de la protection des collections en cas de sinistre : le PSBC, plan de sauvegarde des biens culturels. Son élaboration est collective. Les régisseurs, les préventeurs, les chargés de collections, et les agents de sécurité travaillent ensemble. Ils consultent également les sapeurs-pompiers, la commune et les forces de l'ordre qui jouent tous un rôle en cas de crise majeure[50]. Le PSBC établit la liste d'œuvres prioritaires. Pour faciliter la réalisation de cette liste, les professionnels peuvent recourir à la MASO, Méthode d'Analyse pour la Sauvegarde des Œuvres, conçue par l'École nationale supérieure des officiers sapeurs-pompiers. Il s'agit d'une technique de calcul de hiérarchisation des œuvres. Au sein du PSBC, les œuvres sont classées de 1 (les plus prioritaires) à 3 (les moins

---

[48] Le PPRI ne prend pas en compte les inondations par remontée de nappe phréatique

[49] Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEA), *Guide d'élaboration d'un plan de protection contre les inondations à Paris*, juillet 2012

[50] C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Vade-Mecum de la conservation préventive*, Paris, 2006. En ligne https://c2rmf.fr/sites/c2rmf/files/vademecum_cc.pdf (dernière consultation le 26 avril 2023)

prioritaires) selon leur valeur scientifique, leur sensibilité à l'eau, à la chaleur ou à la suie, ainsi qu'à leur accessibilité. Le PSCB permet l'élaboration de fiches, une pour chaque œuvre. Ces fiches, composées de photographies, de conseils de manipulation et de codes visuels (couleurs et logo), facilitent la gestion des œuvres prioritaires en cas de sinistres. C'est applicable aux musées, ainsi qu'aux monuments historiques, aux bibliothèques et aux archives.

Même s'ils ne sont pas obligatoires, les PSBC sont essentiels et fortement recommandés. Chacun est unique et s'adapte aux singularités des collections, au bâtiment, et aux moyens humains et matériels. Ils visent à limiter les dégâts causés par les inondations. De ce fait, les œuvres sont moins touchées et les restaurations seront moindre à la suite du sinistre. Néanmoins, pour être efficaces, les plans doivent être testés, ce qui n'est pas automatiquement le cas. Cela aide les acteurs à se former et à être prêts en cas de sinistres. Grâce aux entraînements, les plans peuvent être adaptés afin de devenir plus efficaces. Les exercices mettent en évidence les lacunes du plan et permettent d'y remédier en amont de la crise[51].

E. Les besoins matériels, financiers et humains

Afin de lutter efficacement contre une inondation, il est nécessaire de recourir à tous les moyens matériels, financiers et humains possibles. Au sein d'un établissement culturel, tout le monde est impliqué par ces catastrophes naturelles : les conservateurs en charge des collections, les régisseurs, les préventeurs les documentalistes, les responsables de sécurité ou encore les agents de surveillance. Chacun a un rôle bien défini à jouer. Pour que les équipes puissent travailler dans de bonnes conditions, elles doivent avoir accès à du matériel opérationnel et disponible au moment de la crise. Les professionnels ont besoin d'un équipement de protection individuelle, comprenant des blouses, des masques et des gants. Il faut également stocker des caisses, des bâches, des sacs de sable, des seaux, des gants, du papier de congélation, du papier buvard ou encore des déshumidificateurs spécialement en prévision d'une crise. Ces fournitures de base doivent être présentes en quantité suffisante dans une zone non inondable. Grâce à ce stock de provisions, les agents peuvent facilement évacuer les

[51] COURSELAUD, Marie, et PÉRILLAT-MERCEROT Jocelyn, *Ateliers Plan de sauvegarde des biens culturels : une méthode innovante pour l'accompagnement des musées dans la rédaction de leur plan opérationnel*, Techné n°51, 2021

œuvres, les sécher, ou empêcher l'eau d'entrer dans certaines pièces[52]. La gestion d'une inondation implique des besoins financiers sur le long terme, aussi bien avant la crise, pour bien l'anticiper, que pendant et après l'inondation. Les dégâts peuvent s'étendre sur des années. La remise en état du bâtiment et la restauration des œuvres s'étalent sur un temps long qui est souvent sous-estimé. Il est donc important que l'administration de l'établissement en ait conscience afin de déployer tous les moyens financiers nécessaires.

F. Les actions d'urgence à entreprendre

Des actions d'urgence en lien avec la conservation préventive sont mises en place lors des sinistres. Pour rappel, la conservation préventive regroupe des actions menées sur l'environnement des biens culturels. Il s'agit de pratiques qui visent à les préserver en agissant sur leur environnement afin de les conserver le plus longtemps possible dans de bonnes conditions, y compris lors de sinistres. Par exemple, après une inondation, et avec une démarche de conservation préventive adaptée, le risque de déformation mécanique des objets hygroscopiques, notamment le gonflement, sera réduit ou mieux maitrisé[53].

En cas d'inondations, plusieurs actions sont possibles. Tout d'abord, il faut identifier une zone de repli non touchée par la catastrophe où placer les œuvres. Il est nécessaire de les trier entre celles qui sont mouillées, humides ou sèches. Si une œuvre est mouillée, le préventeur la congèle afin de stopper le parcours de l'eau liquide. Les œuvres humides, quant à elles, doivent être ventilées. Y insérer du papier buvard permet d'absorber un maximum d'eau. Tout au long de ce processus, il faut maintenir une température et une humidité relative stables dans la zone de repli. Pour conserver un environnement sain, l'acquisition d'un déshumidificateur et de ventilateurs mobiles est nécessaire[54]. Une fois que toutes les règles de conservation préventive sont mises en place, il est primordial de continuer à inspecter régulièrement les œuvres. En réalisant une veille des collections, un préventeur détecte rapidement

---

[52] Institut de Conservation du Canada, TREMAIN, David, *Agent de détérioration : eau*, 2018. En ligne : https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/agents-deterioration/eau.html (dernière consultation le 26 avril 2023)
[53] C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Vade-Mecum de la conservation préventive*, Paris, 2006. En ligne https://c2rmf.fr/sites/c2rmf/files/vademecum_cc.pdf (dernière consultation le 26 avril 2023)
[54] Caple, Chris, editor. *Preventive Conservation in Museums*. Routledge, 2011

les altérations ou les attaques biologiques. Par exemple, en cas d'infestation d'insectes, il est nécessaire de réagir le plus vite possible afin d'éviter qu'elle ne se répande au reste des collections ou du bâtiment. Si un préventeur détecte des vrillettes sur un objet en bois, il lui faut isoler l'œuvre. Il doit ensuite éliminer les insectes avant qu'ils ne creusent davantage la matière. Dès que ces mesures sont prises, la surveillance de la collection doit impérativement perdurer afin d'éviter aux infestations de récidiver.

2. La forme des outils de sensibilisation

A. Les stands de présentation

Le stand « Patrimoine à l'eau » du Bouclier bleu France

En juin 2022, le Bouclier bleu France participait à *Plouf 75*, une manifestation organisée par la Préfecture de police. Cet événement destiné aux scolaires se présentait sous la forme d'un village-forum avec onze ateliers pédagogiques. Le but était d'informer les visiteurs à propos des crues majeures de la Seine[55]. L'équipe d'Episeine y avait également un stand afin de présenter leur Sandbox, un bac à sable à réalité augmentée. Elle aide à mieux comprendre comment se forme une crue et les dommages qu'elle peut causer. (voir annexe 8) Les volontaires du Bouclier bleu France, quant à eux, tenaient le stand « Patrimoine à l'eau ». Six professionnels assuraient l'animation dédiée à la fragilité des biens culturels face aux inondations. Les scolaires de huit à douze ans, répartis par groupe de quinze, restaient vingt minutes sur le stand. Les volontaires de l'association leur transmettaient des informations accessibles à leur âge tout en les faisant participer. Le stand était donc à la fois pédagogue et interactif. Les médiateurs posaient de nombreuses questions aux scolaires, notamment sur l'histoire des crues à Paris, et mettaient en scène des objets que les enfants connaissaient : des mangas qu'ils mouillaient au préalable. Le principe était de montrer les effets de l'eau sur le papier, et la manière de traiter ces altérations, c'est-à-dire en séchant les mangas avec du papier buvard et un ventilateur. Ces bandes dessinées japonaises étant très appréciées du jeune public, leur utilisation

[55] Site internet de la préfecture de police : https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/actualites-et-presse/actualites/prevention/plouf-75-un-forum-sur-la-crue-de-la-seine (dernière consultation le 5 mai 2023)

dans le stand retenait leur intérêt plus facilement. Les volontaires évoquaient d'autres exemples pour bien faire comprendre les risques de l'eau sur les objets, notamment en imaginant qu'une gourde puisse fuir et mouiller les cahiers qu'un élève porte dans son sac. (voir annexe 9) Si l'élève ne sèche pas ses cahiers à temps, les pages gondoleront et l'encre coulera, rendant ses notes illisibles. Sur le stand, plusieurs moyens matériels étaient mis à disposition : une télévision grand format pour la diffusion d'un film, des objets divers (livres, journaux, films, jouets…), ainsi qu'une zone de séchage.

Figure 1 : Photographie du stand "Patrimoine à l'eau" lors de l'événement Plouf 75, © Bouclier bleu France

La Fête de la Science au C2RMF

La Fête de la Science se déroulait le 15 octobre 2022 au C2RMF. Cet événement proposait une visite guidée et une conférence au public. Le thème était celui du changement climatique, par conséquent, les professionnels du département de la Conservation préventive ont choisi d'évoquer le thème des inondations. Sur leur stand, les visiteurs découvraient en dix minutes une chaîne opératoire en situation d'inondation à cinétique rapide. Ils étaient ainsi plongés dans la gestion de crise lors d'un sinistre soudain au sein d'une institution culturelle. La chaîne opératoire était divisée en cinq étapes sur quatre tables différentes. Chaque étape était illustrée par des outils et des photographies qui immergeaient le public dans la mise en situation :

1. L'évacuation
2. Le tri et le constat d'état en zone de repli
3. Le séchage en zone de traitement
4. Le conditionnement et la traçabilité en zone de traitement
5. Le post-sinistre

Figure 2 : Photographie de l'étape 2 (Tri et constat d'état) et de l'étape 3 (séchage) sur le stand dédié aux inondations lors de l'évènement La Fête de la Science au C2RMF, © C2RMF

Le déroulement des opérations était animé par Monsieur Jocelyn Périllat-Mercerot, Madame Juliette Rémy et Madame Martina Lange-Bréjon de Lavergnée qui devenaient médiateurs à cette occasion. Ils s'adressaient à un public de tout âge et répondaient aux multiples questions que les visiteurs leurs posaient à propos des inondations. Cette double fonction de préventeur-médiateur leur permettait de transmettre un savoir pointu et de sensibiliser au mieux les publics présents. Par exemple, ils expliquaient que les premiers gestes de secours sont donnés aux œuvres mouillées lors de l'étape trois, soit celle du séchage. Les équipes de l'établissement collaborent avec les restaurateurs afin de rincer la boue et de sécher les biens à l'aide de papiers absorbants (buvards, feuilles de sopalin…). Cela peut durer plusieurs jours, et pendant cette période, il est essentiel de surveiller l'humidité relative.

B. Les jeux et les loisirs

Le musée Playmobil®

Madame Valérie Luquet, conservatrice-restauratrice du patrimoine, a créé le musée Playmobil® en 2020. Elle l'utilise au Bouclier bleu France dans le cadre de la formation des professionnels au Plan de sauvegarde des biens culturels. Le jeu se présente sous la forme d'un musée miniature, avec des œuvres présentées au sein de salles d'exposition. Des éléments liés à l'administration, à la régie et à la restauration sont également présents dans le jeu. Tout est pensé afin de rendre compte de la vie quotidienne au sein d'un musée et des risques qui peuvent y survenir. Les figurines aident les joueurs à s'identifier et à se projeter eux-mêmes dans un véritable établissement culturel. À l'origine créé pour les professionnels en formation, il est également adaptable à la sensibilisation du grand public. C'est une manière ludique et peu anxiogène d'aborder le sujet.

Figure 3 : Photographie du musée Playmobil® au salon Playmobil de Lunel le 6 mai 2023, © Valérie Luquet

Les 6 et 7 mai 2023 se tenait à Lunel un salon consacré à Playmobil®[56]. À cette occasion, Madame Valérie Luquet a présenté son musée à un très large public, essentiellement familial. Son but était de dévoiler les coulisses d'un musée et d'initier les visiteurs aux plans d'urgence. C'était la toute première fois que ce jeu, à l'origine créé pour les professionnels, était présenté au grand public. Madame Valérie Luquet souhaite le rendre davantage accessible à travers des événements comme les salons et les Journées européennes du patrimoine. Au salon Playmobil®, elle a également présenté les actions du Bouclier bleu France en mettant des flyers à disposition.

À savoir : ce musée est un outil également conçu pour sensibiliser aux risques d'incendies. Les lieux culturels sont confrontés à de nombreux risques, et pas uniquement aux inondations. Concevoir des jeux modulables est une composante importante de la culture du risque. Le musée Playmobil® est donc un outil intéressant parce qu'il est adapté à la fois aux professionnels et au grand public, et peut aussi aborder toutes les menaces présentes dans les établissements patrimoniaux.

Les promenades en bord de Seine

Créées par Episeine en collaboration avec des associations, les promenades en bord de Seine sensibilisent en plein air aux inondations. Les riverains et les élus sont invités à découvrir leur ville sous l'angle des crues. Les promenades se font par groupe et suscitent un moment de partage et de convivialité. Ces balades rencontrent un grand succès, il faut s'inscrire suffisamment à l'avance ou intégrer la liste d'attente. Episeine propose également des kits à destination des élus, des associations et des particuliers qui souhaiteraient réaliser eux-mêmes des promenades en bord de Seine. Ces kits sont accessibles gratuitement sur le site internet d'Episeine. Ils comprennent des fiches discours avec les messages clés, des planches pédagogiques facilitant la transmission de ces messages, ainsi qu'un carnet rempli de conseils pratiques. Tout est mis à disposition par Episeine afin de s'approprier au mieux les promenades en bord de Seine[57]. Il est aussi possible de l'adapter à un thème précis, par exemple, le patrimoine. S'ils le souhaitent, les acteurs du champ culturel peuvent sensibiliser les publics à la fragilité des collections par le biais de ces balades.

[56] Site internet de la ville de Lunel : https://www.lunel.com/events/premier-salon-du-playmobil-a-lunel/ (dernière consultation le 5 mai 2023)
[57] Site internet d'Episeine : https://episeine.fr/ressource/organisez-une-balade-avec-le-kit-episeine (dernière consultation le 5 mai 2023)

Figure 4 : Photographie d'une promenade en bord de Seine organisée en octobre 2019 par Episeine, © Episeine

C. Les outils numériques

Le film *À pied d'œuvre* du Bouclier bleu France

Le site internet du Bouclier bleu France met à disposition des ressources numériques comme le film *À pied d'œuvre*[58]. Il dure treize minutes et présente un exercice d'évacuation des collections dans un établissement culturel fictif. Cette simulation est organisée par la section Pygarmed[59] du Bouclier bleu France. Elle montre la réalité de cet exercice indispensable. Au cours de la vidéo, Madame Camille Haumont, secrétaire générale de l'association, insiste sur la dimension indispensable de la formation des sapeurs-pompiers. L'entraînement permet d'anticiper tous les cas de figure lors de la crise. Le film est dynamique, didactique, et accessible à un large public.

Le film a déjà été diffusé auprès du public, précisément sur le stand « Patrimoine à l'eau » à *Plouf 75*. Pendant que les volontaires de l'association développaient leur propos autour des inondations, une télévision passait le film. Il apportait une mise en situation concrète aux scolaires présents.

[58] Site internet du Bouclier bleu France : https://www.bouclier-bleu.fr/blog/2022/02/01/a-pied-doeuvre-le-film-exercice-devacuation/ (dernière consultation le 5 mai 2023)
[59] Pygarmed signifie « Pyrénées-Garonne-Méditerranée »

Le guide *Sauver son patrimoine familial sinistré* du Bouclier bleu France

Le guide *Sauver son patrimoine familial sinistré* est un autre document que le Bouclier bleu France met à disposition sur son site internet[60]. Réalisé en 2016, il présente le processus de préservation des biens appliqué aux collections privées. Par exemple, une partie entière est consacrée aux moisissures. Pour rappel, les inondations sont un facteur favorable au développement des moisissures car elles apparaissent dans les environnement humides et chauds.

Le guide anticipe deux cas de figures. Dans le premier, il s'agit d'éviter le développement des moisissures. Cinq étapes sont développées : aérer la pièce, faire baisser l'humidité, trier les biens mouillés ou non, isoler ceux qui sont secs et enfin, faire sécher ceux qui sont mouillés. Dans le deuxième cas, les moisissures sont déjà présentes. La première étape est de se protéger et d'éloigner les personnes à risques (allergie, asthme, jeunes enfants). Il faut ensuite mettre en quarantaine les objets contaminés afin que les moisissures ne se propagent pas au reste du domicile. L'étape suivante présente une série de traitements possibles à réaliser dans un endroit sec et aéré : sécher l'objet, le dépoussiérer, le nettoyer. Enfin, le réintégrer à la collection familiale, en s'assurant par une veille régulière que les moisissures ne reviennent pas.

Les problématiques évoquées dans le guide, concernant aussi bien les moisissures, les hausses d'humidité ou les typologies d'œuvres affectées, sont identiques aux problématiques auxquelles sont confrontées les préventeurs dans les établissements culturels. C'est donc une manière de sensibiliser aux risques d'inondations en impliquant activement le public, même sans cibler directement les collections publiques.

3. Le cadre spatio-temporel : où et quand sensibiliser ?

La sensibilisation aux risques d'inondations s'effectue dans un cadre spatio-temporel défini. Elle se déroule dans un lieu précis et sur une temporalité plus ou moins longue. Une variété d'options existe donc en fonction du lieu et du moment où l'action de médiation est mise en place.

[60] Site internet du Bouclier bleu France : https://www.bouclier-bleu.fr/blog/2020/10/05/sauver-le-patrimoine-familial-suite-a-une-inondation/ (dernière consultation le 5 mai 2023)

A. Le moment : avant, pendant ou après le sinistre

La sensibilisation peut s'effectuer à tout moment. Les inondations sont inévitables, avertir des risques avant la catastrophe est donc primordial. Cela permet d'anticiper au mieux la gestion de crise et d'envisager toutes les possibilités. Avant une crise, la sensibilisation peut se préparer sur un temps long compte tenu de l'absence d'urgence. Cela laisse le temps aux préventeurs d'enrichir des outils existants, d'essayer de nouvelles formes ou de toucher un nouveau public.

Pendant la crise, les professionnels communiquent sur l'état de leur établissement. Ils avertissent du danger imminent sur leur collection, ce qui peut débloquer des financements nécessaires. Les autres institutions culturelles, qui ne sont pas forcément touchées par l'inondation, sont aptes à venir en renfort et à sensibiliser à leur tour le grand public : c'est un travail collectif. Attention : s'il faut savoir quand sensibiliser, il faut également savoir quand ne pas le faire, notamment lorsque l'inondation provoque une crise humanitaire où des vies sont en jeu. Dans ce cas, il peut être inopportun de sensibiliser immédiatement à la vulnérabilité des collections. Les professionnels de la culture doivent analyser la situation sur l'ensemble du territoire et décider s'ils peuvent tout de suite informer du danger que courent les œuvres, ou s'il est préférable d'attendre la fin de la crise humanitaire.

Les actions de sensibilisation se poursuivent après le sinistre. Puisque les conséquences des inondations s'étendent sur un temps long, alors la sensibilisation peut elle aussi perdurer dans le temps. Le contenu cible alors les conséquences à long terme de l'inondation et met en valeur les restaurations en cours. Le travail des restaurateurs peut être colossal[61]. Informer les publics des altérations présentes sur les œuvres, des solutions pour les préserver, et présenter des photographies avant-après image bien les conséquences des inondations. Cela permet également de conserver un lien avec les visiteurs qui ne voient pas les œuvres pendant un certain temps. Attention : lors d'une inondation, les œuvres ne sont pas les seules impactées sur le long terme. Les équipes du lieu culturel sinistré souffrent souvent de problèmes psychologiques[62]. En cas de catastrophe naturelle, la préservation des collections et l'équilibre psychologique des professionnels découragés sont prioritaires.

---

[61] Par exemple, le musée Jean Cocteau à Menton était frappé par une inondation en 2018. En 2023, une partie de leurs collections est toujours en cours de restauration

[62] C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Agir face aux inondations*, 13 octobre 2022. En ligne https://c2rmf.fr/agir-face-aux-inondations (dernière consultation le 28 avril 2023)

B. La sensibilisation dans les institutions culturelles

Les institutions culturelles peuvent sensibiliser par le biais d'expositions permanentes, temporaires ou itinérantes. Récemment, il faut souligner l'exemple du musée Jean Cocteau à Menton. En octobre 2018, la tempête Adrian frappait le Wunderman, un bâtiment en bord de mer qui abritait les collections de l'établissement. Les œuvres – essentiellement des peintures, dessins, estampes, affiches, photographies, qui sont composés de matériaux sensibles à l'eau - étaient abîmées par le sinistre.

Le 12 février 2022, le musée Jean Cocteau inaugurait le premier volet de l'exposition temporaire « Une collection dans tous ses états » au sein du musée du Bastion[63]. Madame Sandrine Faraut, attachée de conservation du musée Jean Cocteau, se chargeait de la préparer. Son objectif était de répondre à toutes les questions que se posait le public concernant l'inondation. Elle souhaitait montrer ce qu'il se passait au sein du musée fermé. En effet, la vie ne s'arrête pas pour les œuvres, même si elles ne sont plus visibles par les visiteurs. Elles poursuivent leur existence entre les mains expertes des restaurateurs. L'exposition possédait donc un rôle double : présenter les enjeux de la restauration et sensibiliser aux risques d'inondations dans les musées. Afin de rendre le propos le plus clair possible, Madame Sandrine Faraut présentait des kakémonos, c'est-à-dire de longues affiches imprimées et suspendues verticalement. Certains étaient historiques et retraçaient le déroulé de l'inondation, tandis que d'autres se concentraient davantage sur la restauration. Les kakémonos évoquaient également des supports précis, soit du dessin, de la photographie, ou de la peinture. Ils explicitaient quels types d'altérations les œuvres pouvaient subir et quelles méthodes de restaurations leur appliquer.

Le musée Jean Cocteau a présenté deux volets de l'exposition « Une collection dans tous ses états », tous deux plébiscités par le public. L'Acte II a ouvert le 28 janvier 2023 et reste accessible jusqu'au 19 juin 2023. Un peu moins centrée sur l'inondation de 2018, cette nouvelle exposition s'intéresse plus en profondeur aux méthodes de restauration. Elle met ainsi en valeur le travail continuel effectué sur les collections. Les visiteurs sont ainsi mis face conséquences durables d'une inondation.

[63] Site internet du musée Jean Cocteau, l'exposition Une collection dans tous ses états : https://www.museecocteaumenton.fr/Une-collection-dans-tous-ses-etats.html (dernière consultation le 26 avril 2023)

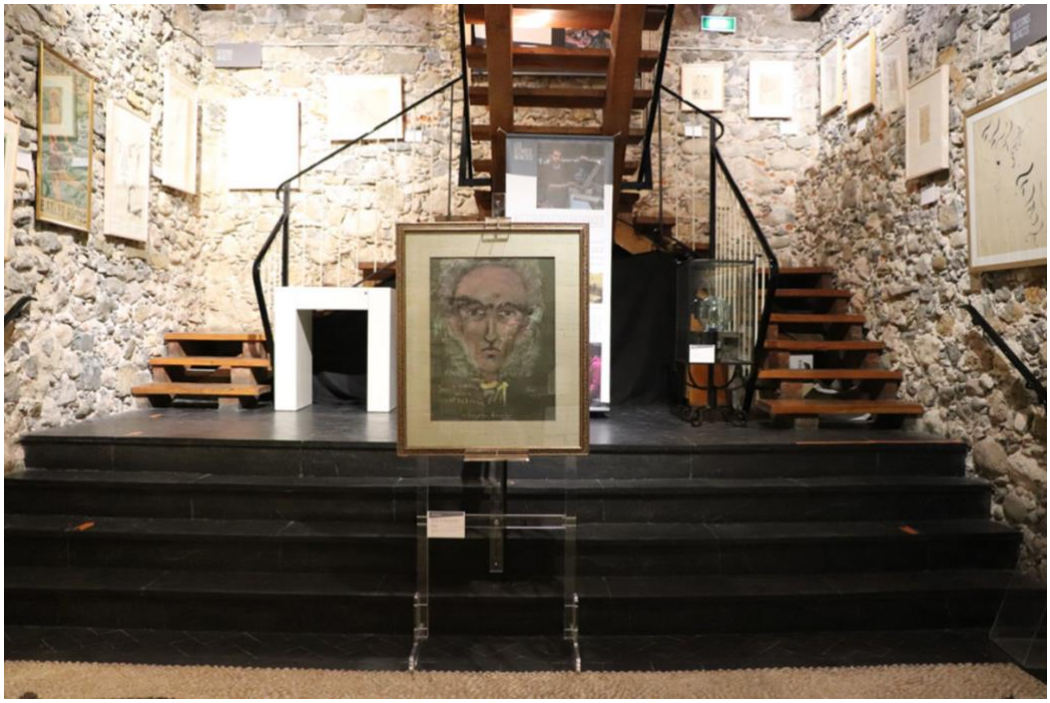

Figure 5 : Photographie de l'exposition "Une collection dans tous ses états" au musée Jean Cocteau à Menton, © musée Jean Cocteau

Depuis 2017, les équipes du musée Girodet à Montargis organisent quant à elles des expositions « hors les murs » pour y aborder l'inondation de 2016. Elles mettent en valeur les missions de conservation préventive, curative et de restauration. Les médiateurs interviennent dans des écoles, des centres hospitaliers ou encore des maisons de retraite situés dans la région du Centre-Val de Loire, à proximité du musée. L'animation dure une heure, face à 40 personnes assises, et est illustrée par plusieurs éléments : un diaporama, une huile sur toile, une caisse d'œuvre et des photographies prises pendant le sauvetage des collections en mai 2016. Lors des nouvelles médiations, les équipes du musée réutilisent toujours ce matériel.

Durant l'exposition itinérante, les médiateurs présentent les conséquences de l'inondation à des personnes qui ont elles-mêmes été confrontées à ce sinistre. Cette proximité permet de susciter leur intérêt. Grâce à l'exposition itinérante, le musée Girodet part à la rencontre des publics empêchés (dans les hôpitaux par exemple) qui n'auraient pas pu se déplacer jusqu'au musée. Pour rappel, la sensibilisation doit être accessible à l'ensemble des publics, y compris ceux qui n'ont pas la possibilité de se rendre dans les institutions culturelles.

C. Les grands événements

De nombreuses actions de sensibilisation s'effectuent de manière ponctuelle lors d'événements, comme le stand « Patrimoine à l'eau » du Bouclier bleu France à *Plouf 75*. L'association conserve une base de matériels qu'elle adapte en fonction de l'évènement. En participant, l'association s'adresse à un nouveau public qu'elle n'aurait pas aisément rencontré dans d'autres circonstances. Cela donne également de la visibilité au Bouclier bleu France, que ce soit auprès des écoles ou auprès des autres participants. Le type de visiteurs varie beaucoup d'un événement à l'autre. Par exemple, à *Plouf 75*, il s'agit de scolaires. Au contraire, à la Fête de la Science au C2RMF, le public est plus large. Bien connaître l'événement où a lieu la sensibilisation est essentiel. La place accordée au stand varie également. Les moyens humains et matériels doivent donc être adaptés. Le nombre de visiteurs, le nombre de tables par stand, le temps accordé à l'animation sont autant d'éléments à prendre en compte. Cela va impacter le nombre de médiateurs présents au cours de l'évènement. Connaître la taille du stand permet de calibrer le nombre de médiateurs présents.

D. La sensibilisation dématérialisée

Le numérique démocratise les connaissances scientifiques. Le patrimoine est déjà omniprésent sur internet à travers les sites des institutions culturelles, les blogs autour du patrimoine, et les comptes spécialisés dans l'histoire de l'art sur les réseaux sociaux. La conservation préventive et la culture du risque y trouvent également leur place grâce à des acteurs comme le C2RMF et le Bouclier bleu France.

La sensibilisation aux risques d'inondations peut se dématérialiser et ainsi profiter de la visibilité qu'offre le numérique. Les préventeurs disposent d'une grande variété de formats pour leurs actions : vidéos, podcasts, articles, visuels innovants. Utiliser le numérique permet, à tout moment, de prolonger l'expérience vécue lors d'un événement ponctuel. Avec l'apparition d'applications dédiées, créer du contenu devient de plus en plus facile, même sans formation. Mais actuellement, la sensibilisation dématérialisée reste discrète. Elle demande du temps et des ressources dont disposent rarement les professionnels. Développer une stratégie sur le long terme dans ce domaine est pourtant indispensable.

III. L'enrichissement des actions de sensibilisation : l'exemple du Bouclier bleu France

Le Bouclier bleu France fait partie des acteurs les plus dynamiques dans la création d'outils de sensibilisation à la fragilité du patrimoine face aux risques d'inondations. Ils interviennent aussi bien auprès d'un public large, lors des Journées européennes du patrimoine, ou auprès d'un public plus ciblé, comme les scolaires présents à *Plouf 75*. Ses adhérents cherchent régulièrement de nouvelles formes de médiation afin de diffuser les connaissances au plus grand nombre[64].

1. Les difficultés rencontrées

A. Un processus long

Concevoir un outil de sensibilisation prend parfois des semaines, voire des mois. Les professionnels du Bouclier bleu France souhaitant participer sont sollicités tout au long de ce processus. Ce sont des volontaires qui travaillent en parallèle et doivent dégager du temps libre pour contribuer bénévolement à chaque étape de la création de nouveaux outils. Par conséquent, le processus de création peut s'en trouver ralenti. Il faut également s'adapter aux périodes de congés. En effet, pour une sensibilisation prévue au mois de septembre, il faut que tout soit prêt au mois de juin car les vacances d'été ne permettent pas d'avancer sur le projet.

Le processus de création d'un nouvel outil de sensibilisation se déroule en plusieurs étapes. La première est celle de l'organisation. Les bénévoles s'accordent sur un lieu et une date pour mettre en place la sensibilisation. Ils établissent également une liste de volontaires pour assurer la médiation, et définissent une série d'objectifs à réaliser sur la longue durée. Prévoir son outil longtemps en avance et respecter un planning permet de gagner en efficacité lors de toutes les prochaines étapes. Toutefois, cela nécessite du temps consacré par les membres de l'association.

[64] Un grand merci à Monsieur Jocelyn Périllat-Mercerot, Madame Ariane Segelstein, Madame Anne Dauga-Pernin et Madame Anne-Marie Bezault qui m'ont tous beaucoup aidé dans la rédaction de cette partie.

Une fois l'organisation terminée, les bénévoles de l'association se réunissent pour créer l'outil de sensibilisation. Cette étape nécessite plusieurs échanges durant lesquels chacun présente ses idées. Ils déterminent ainsi le message à transmettre dans l'outil, ainsi que son contenu et sa forme. Cela peut demander plusieurs semaines de réflexion avant de trouver la formule adéquate.

Enfin vient l'exécution de l'outil de sensibilisation face au public. Sa durée varie en fonction de plusieurs facteurs : la forme, le contenu, le contexte ou encore le public. Un stand à tenir plusieurs jours face à des visiteurs actifs est plus contraignant qu'une vidéo à poster sur un site internet.

B. S'adapter aux limites matérielles, financières et humaines

Une fois le projet défini, il reste encore un long chemin à parcourir qui peut être compliqué par les limites matérielles, financières et humaines. La première question qui se pose est celle des ressources disponibles. Les bénévoles du Bouclier bleu France travaillent avec des moyens réduits. Ils ont donc élaboré des solutions permettant de créer des actions de sensibilisation à moindre coût. Par exemple, pour les livres mouillés utilisés sur le stand de *Plouf 75*, les volontaires ont récupéré des bouquins de bibliothèques destinés au désherbage. Dans d'autres cas, ils peuvent également acheter des objets d'occasion, comme les céramiques employées sur le stand des Journées européennes du patrimoine. L'association ré-utilise régulièrement le même matériel d'un événement à l'autre, ce qui limite également les coûts. L'ensemble des ressources réemployables destinées à la sensibilisation sont actuellement conservées à la bibliothèque historique des postes et des télécommunications, sous la responsabilité de Madame Anne Dauga-Pernin. La méthode du Bouclier bleu France démontre que même avec des ressources réduites, il est possible de réaliser une sensibilisation de qualité.

Lors d'un évènement, la question du transport des bénévoles se pose également. Deux solutions se présentent : faire du covoiturage entre les volontaires ou commander un taxi. Le coût du déplacement est pris en charge par le Bouclier bleu France.

La principale limite reste humaine. Il est possible de s'adapter pour trouver du matériel bon marché, ou d'opter pour un moyen de transport abordable. Mais lors d'un événement de plusieurs jours comme *Plouf 75*, il est indispensable que des

professionnels formés et autonomes tiennent le stand. La qualité de la sensibilisation en dépend, il faut que les volontaires soient en mesure d'informer le public ciblé. Sans des experts disponibles plusieurs journées, la sensibilisation ne peut pas avoir lieu quand bien même toute la réalisation de l'outil se déroule bien.

C. L'exemple des Journées européennes du patrimoine

Chaque année, le Bouclier bleu France participe aux Journées européennes du patrimoine. Les membres volontaires y conçoivent un stand où ils présentent les risques qu'encourent les œuvres face aux catastrophes naturelles, aussi bien les inondations que les incendies et les séismes.

L'institution d'accueil varie d'une année à l'autre. Le Bouclier bleu France est notamment intervenu aux Archives nationales, au château de Vincennes, à la Bibliothèque Forney ainsi qu'au Centre Culturel Irlandais. En 2022, c'est l'École Militaire qui a accueilli le stand de l'association. Organisé le week-end du 17 et 18 septembre, l'événement a comptabilisé 10 500 visiteurs, un public très familial avec de nombreux enfants présents.

Pour le Bouclier bleu France, plusieurs problématiques se sont imposées lors de cet événement. Tout d'abord, trouver les volontaires présents durant les deux journées. Ensuite, définir un propos accessible à un public familial. Enfin, transporter le matériel nécessaire à la sensibilisation jusqu'à l'École Militaire.

Suffisamment de volontaires se sont désignés pour assurer une médiation active tout au long du week-end. Ayant déjà effectué plusieurs Journées européennes du patrimoine, le Bouclier bleu France a réutilisé le propos et le matériel des années précédentes, leur permettant de gagner un temps précieux. Enfin, le stand est facilement transportable, ce qui a facilité l'acheminement du matériel à l'École Militaire.

L'objectif du stand est de montrer les dégâts causés par les sinistres et d'expliquer comment préserver les œuvres dans ce contexte. Ce contenu est présenté chaque année au public qui est très réceptif. Le Bouclier bleu France poursuit donc sur cette voie. L'activité est une mise en situation : sur le stand sont déposés des tessons de céramiques abîmées que les participants réassemblent (voir annexe 10). Cela les invite à s'impliquer activement dans la sensibilisation et les aide à mieux comprendre les risques de manière ludique.

D’autres éléments sont mis à disposition des visiteurs. Par exemple, un classeur présentant des photographies d’objets avant et après un sinistre. Cela met en image les risques et accompagne le propos des médiateurs. Le guide *Sauver son patrimoine familial sinistré* est lui aussi disponible, mais seulement à la consultation, faute de moyens pour l’imprimer en plusieurs exemplaires. Le Bouclier bleu France élargit son propos aux collections personnelles du public qui peut ainsi tirer un bénéfice de la médiation.

L’exemple des Journées européennes du patrimoine est intéressant pour étudier la manière dont le Bouclier bleu France s’adapte aux difficultés de l’organisation de la sensibilisation. C’est avant tout l’anticipation, la collégialité et la reprise de formes et de contenus existants qui leur permet chaque année de préparer efficacement l’événement.

Figure 6 : Photographie du stand du Bouclier bleu France aux Journées européennes du patrimoine 2022
© Bouclier bleu France

En 2023, le Bouclier bleu France est à nouveau invité par l’École Militaire à présenter un stand lors des Journées européennes du patrimoine. Cette année, l’association souhaite améliorer certains éléments du stand. Les membres travaillent

notamment sur de nouveaux kakémonos afin d'actualiser le propos. L'objectif est d'y présenter l'ensemble des actions du Bouclier bleu France, et de les illustrer par des photographies récentes. Des groupes de travail sont mis en place depuis le début de l'année afin de réfléchir à l'enrichissement du stand dans son ensemble, autant sur la forme que sur le contenu. L'un d'eux travaille à l'élaboration d'un jeu de plateau sur le thème du PSBC inspiré du CLUEDO. Madame Anne-Marie Bezault, chargée de la documentation à l'École Militaire, a suggéré cette idée de jeu au début de l'année 2023. Son objectif est d'informer le grand public sur le PSBC tout en s'amusant. Le joueur est placé dans une situation de crise et doit mener à bien le plan de sauvegarde pour évacuer les œuvres à temps.

Pour l'instant, ce nouveau jeu est encore en cours d'élaboration. Des réunions en distanciel sont prévues en mai 2023 afin d'avancer sur le projet. Il demande beaucoup de temps et de réflexion au groupe de travail qui s'est créé autour de Madame Anne-Marie Bezault. L'objectif est de rendre le jeu opérationnel d'ici les Journées européennes du patrimoine 2023.

2. Le développement de nouvelles idées

A. Un processus collégial

Pour créer de nouveaux outils, la notion de collégialité est essentielle comme le prouve le groupe de travail créé autour de Madame Anne-Marie Bezault pour élaborer le jeu de plateau. En effet, les adhérents ne travaillent pas de manière isolée. Une fois les volontaires identifiés, ils se réunissent en groupe de travail et communiquent régulièrement par le biais de mails, d'appels téléphoniques ou de réunions en visioconférence. Chaque professionnel du patrimoine, qu'il soit préventeur, régisseur, restaurateur, conservateur ou encore documentaliste, peut apporter son expertise. Ils partagent tous le même désir de préserver le patrimoine et de sensibiliser les publics à sa vulnérabilité. Réunir des champs d'expertise différents apporte une pluridisciplinarité fondamentale qui contribue à créer des outils les plus complets et pertinents possibles. La diversité des acteurs induit de fait la diversité des propositions et une plus grande qualité des actions.

B. S’inspirer d’outils existants

À ce jour, il existe un nombre encore réduit d’actions de sensibilisation du grand public aux inondations spécifiquement dédiées au patrimoine. La plupart de ces dispositifs existent grâce au travail du Bouclier bleu France, du C2RMF, ou de quelques institutions touchées par cette catastrophe. Ce mémoire permet tout de même de souligner qu’un effort important est fourni afin d’enrichir les outils existants, ou d’en inventer de tout nouveaux.

En parallèle, une très grande variété d’actions existe en dehors du domaine de la culture[65] qui permettent d’aborder un grand nombre de problématiques liées aux inondations. Il peut s’agir d’activités artistiques, de loisirs, d’expositions, de conférences, de guides ou encore d’ateliers pratiques. Ils ont tous pour objectif de renforcer la culture du risque des citoyens français. Ce sont autant d’outils existants qui peuvent inspirer les acteurs comme le Bouclier bleu France. Les professionnels puisent leur inspiration dans d’autres outils, les jeux par exemple. C’est le cas de Madame Anne-Marie Bezault qui adapte le CLUEDO pour créer un jeu de plateau sur le thème du PSBC. Regarder vers d’autres domaines que celui du patrimoine permet d’enrichir le catalogue du Bouclier bleu France. Ses membres peuvent ainsi proposer des sensibilisations toujours plus variées.

Cette fertilisation croisée entre les acteurs de la prévention doit être renforcée. Par exemple, établir une coopération entre Episeine et la section Île-de-France du Bouclier bleu France serait fructueuse[66]. Ils partagent le même intérêt pour le risque d’inondations en Île-de-France. Toutefois, il faut cibler les outils car tout n’est pas forcément adaptable. Créer un bon outil de sensibilisation signifie avant toute chose de créer en fonction de ses propres objectifs et moyens disponibles.

L’enrichissement du catalogue d’outils de sensibilisation est essentiel. Sur le long terme, cela aide à valoriser l’ensemble des connaissances qui ne sont pas toujours accessibles au grand public. Cela entretient la mémoire, améliore la culture du risque, et contribue à mieux anticiper les inondations.

---

[65] Comme en témoigne le rapport du Centre Européen de Prévention du Risque d’Inondation, *Panorama des outils de sensibilisation*, décembre 2020

[66] Des membres de l’association ont déjà suivi des formations d’Episeine, comme Madame Ariane Segelstein, déléguée de la section Île-de-France. Madame Élise Alêvèque, chargée de la sensibilisation d’Episeine, a également témoigné son désir d’inclure davantage le patrimoine dans ses dispositifs.

C. L'évaluation des outils de sensibilisation

Jusqu'à présent, ce mémoire n'a pas traité la question de l'évaluation des outils de sensibilisation. Il s'agit d'une lacune identifiée au cours des recherches. En effet, aucun outil évoqué précédemment n'a fait l'objet d'une évaluation qualitative. Le Bouclier bleu France réalise uniquement une évaluation quantitative en comptant le nombre de personnes rencontrées lors des Journées européennes du patrimoine. Il est donc difficile de savoir précisément ce que comprend et ce que retient le public, ni s'il est nécessaire d'améliorer les outils. Une étude menée par le CEPRI indique que cette lacune est partagée par une grande partie des outils de sensibilisation aux risques d'inondation en France[67]. Intégrer une évaluation aux nouveaux dispositifs du Bouclier bleu France est nécessaire pour identifier clairement l'efficacité de la sensibilisation et la faire progresser. Cela peut passer par un questionnaire ou un sondage donné au public pour recueillir son ressenti.

D. Proposition d'une méthode commune

À l'issue des recherches menées dans le cadre de ce mémoire, il a été possible de créer méthode commune de création d'outils de sensibilisation du grand public. L'appliquer permet de gagner en efficacité et de développer rapidement un large panorama d'outils adaptés à chaque public et à chaque événement. Elle est applicable par tous ceux qui le souhaitent. Les recherches ont permis de définir neuf étapes qui abordent les points indispensables à chaque outil : le cadre spatio-temporel, le public ciblé, le message à transmettre, le contenu, la forme de l'outil, le matériel à disposition, les volontaires prêts à intervenir, la communication autour du dispositif et l'évaluation.

Le tableau ci-contre a pour rôle de faciliter la compréhension de la méthode. La première colonne indique les étapes à suivre, la deuxième colonne explicite l'objectif de ces étapes, et la troisième colonne est laissée libre afin d'être rempli par le créateur du nouvel outil.

[67] Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI), *Rapport Panorama des outils de sensibilisation*, décembre 2020. En ligne https://www.cepri.net/tl_files/Guides%20CEPRI/Panorama-CEPRI-HD-.pdf (dernière consultation le 26 avril 2023)

Les étapes	L'objectif	Le nouvel outil
1. Le cadre spatio-temporel	Définir le lieu, physique ou virtuel, et le jour de la sensibilisation	
2. Le public	Cibler le public à sensibiliser	
3. Le message	Déterminer le point clé que le public doit retenir à la fin de la sensibilisation	
4. Le contenu	Identifier l'ensemble des informations à transmettre au public	
5. La forme	Sélectionner une forme pertinente en fonction du public et du contenu à transmettre	
6. Le matériel à disposition	Répertorier les moyens matériels déjà disponibles ou à acquérir	
7. Les volontaires	Identifier les volontaires disponibles pour réaliser la sensibilisation	
8. La communication	Communiquer au sujet de l'évènement de sensibilisation	
9. L'évaluation	Savoir ce qu'a retenu le public au cours de la sensibilisation	

Figure 7 : Méthode de création d'outils de sensibilisation, © Anne Aumont

Afin de concevoir cette méthode, les travaux de plusieurs professionnels ont été étudiés, notamment ceux du Bouclier bleu France, du C2RMF et d'Episeine. Les grandes étapes de leur processus de création d'outils ont été réunis au sein d'une seule méthode. L'objectif était de la rendre la plus complète possible pour être adaptable rapidement et efficacement. L'élaboration de cette méthode, à l'instar de la création d'outils de sensibilisation, est un travail collectif et n'aurait pas pu avoir lieu sans l'aide précieuse des professionnels de la culture, notamment Madame Ariane Segelstein et Madame Anne Dauga-Pernin (Bouclier bleu France), Monsieur Jocelyn Périllat-Mercerot (C2RMF) et Madame Élise Alévêque (Episeine).

Ce mémoire se concentre sur les risques d'inondations. Toutefois, cette méthode est modulable et peut également être utilisée dans le cadre de la création de nouveaux outils de sensibilisation aux incendies ou à toute autre catastrophe menaçant les établissements patrimoniaux. Concevoir des actions hybrides, informant de l'ensemble des risques pesant sur les biens culturels, accompagnerait ainsi l'enrichissement de la culture du risque du grand public.

3. Les idées pour enrichir le répertoire d'outils de sensibilisation du Bouclier bleu France

Nous présentons maintenant plusieurs types d'activités qui peuvent compléter les actions déjà mises en place par le Bouclier bleu France. Il est important de les lister, de connaître leurs caractéristiques, leurs objectifs, leurs limites et leur faisabilité dans le cadre de la sensibilisation aux risques d'inondations. Tous les outils n'ont pas le même coût ni la même accessibilité. Une fois le dispositif ciblé et adapté, il doit être généralisable au sein des différentes sections du Bouclier bleu France afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Les actions de sensibilisation évoquées dans cette partie sont élaborées grâce à l'étude du rapport du CEPRI *Panorama des outils de sensibilisation* publié en décembre 2020. Il recense un grand nombre de dispositifs sur l'ensemble du territoire. Cela a permis d'identifier une typologie de formes d'outils récurrentes et intéressantes pour le Bouclier bleu France. Cette suggestion de nouveaux outils a pour but de former une première base de réflexions.

A. Les activités artistiques

Une activité artistique aide à dédramatiser la question des inondations et de l'aborder de manière moins anxiogène. Elle fait participer un public actif. Les enfants et adolescents sont donc une cible intéressante. Grâce à l'inventivité que requiert les activités artistiques, ils peuvent porter une réflexion singulière sur ce thème.

Le public peut créer une bande dessinée, une nouvelle ou un court-métrage. Dans ces trois cas de figure, les scolaires doivent réfléchir à un scénario fictif où un lieu culturel qu'ils connaissent est frappé par une inondation. Le contenu peut être ponctué par des touches d'humour selon la sensibilité de chacun.

Le médium artistique utilisé nécessite des compétences précises. Ainsi, une bande dessinée demande une appétence pour le dessin, une nouvelle pour l'écriture, et un court métrage nécessite des qualités vidéographiques. Il faut également détenir un matériel spécifique : papeterie, outils informatiques, caméra… Ces activités peuvent être effectuées seul ou en groupe. À plusieurs, les scolaires peuvent confronter leurs idées et s'entraider pour bien comprendre les enjeux liés aux inondations.

L'activité artistique est réalisable dans le cadre d'un concours, ou bien au sein d'une classe où les élèves réalisent tous ensemble le projet. Une fois terminée, l'œuvre serait soumise aux professionnels du Bouclier bleu France.

En 2018, la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » et l'Iffo-RME, l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement, ont lancé la première édition de « *Mouille ta plume* », un concours d'écriture destiné aux scolaires. Les élèves devaient concevoir des poésies, des contes ou des nouvelles sur les inondations[68]. Cette action a pour but de les sensibiliser aux épisodes de pluies intenses qui surviennent sur l'arc méditerranéen. L'opération a abouti par la publication d'un recueil regroupant toutes les créations artistiques des élèves et de leurs enseignants[69]. Face à la réussite de ce concours, il a été adapté dans d'autres régions. Episeine a notamment inauguré une édition francilienne en 2019.

B. Les expositions

Dans les établissements patrimoniaux, des expositions temporaires ou itinérantes évoquent déjà les risques que les œuvres encourent lors des inondations. Elles ciblent généralement une collection en particulier, comme « Une collection dans tous ses états » du musée Jean Cocteau à Menton[70]. Les inondations y sont abordées sous le prisme d'un sinistre précis. Il pourrait être intéressant de concevoir d'autres expositions en élargissant le propos aux inondations en général. Par exemple, l'une d'elles pourrait porter sur la question du PSBC : quel est le rôle de ce plan ? qui l'élabore ? quand et comment le mettre en place ? quels sont les critères de priorisation des œuvres ? Ce sont autant de points qui pourraient être évoqués lors d'une exposition.

Réaliser une exposition temporaire nécessite de nombreux équipements : vitrines, cloisons de séparation de l'espace, textes, films, multimédias. Cela représente

[68] Site internet de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur : https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/1-operation-mouille-ta-plume-1ere-edition-2017-a10522.html (dernière consultation le 2 mai 2023)
[69] DREAL Povences-Alpes-Côte d'Azur, Iffo-RME, Mouille ta plume, recueil des contributions à l'opération, édition 2017-2018. En ligne https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/recueil_mouille_ta_plume_vf.pdf (dernière consultation le 2 mai 2023)
[70] Site internet du musée Jean Cocteau, l'exposition Une collection dans tous ses états : https://www.museecocteaumenton.fr/Une-collection-dans-tous-ses-etats.html (dernière consultation le 26 avril 2023)

un investissement financier important. Une collaboration avec un établissement culturel permettrait au Bouclier bleu France de réaliser ce type de projets.

Pour concevoir une exposition itinérante, le Bouclier bleu France peut s'inspirer de la méthode du musée Girodet à Montargis en identifiant une base de matériels réutilisables lors de chaque nouvelle animation. Ce type d'exposition permet également de rencontrer les publics éloignés ou empêchés.

Grâce au développement des nouvelles technologies, des expositions virtuelles sont également envisageables[71]. L'avantage est qu'elles sont accessibles au plus grand nombre, y compris aux publics éloignés ou empêchés.

En dehors de la culture, d'autres expositions temporaires se sont déjà déroulées par le passé, comme « La défense des côtes de l'île de Ré » conçue en 2015 par la Communauté de Communes de l'île de Ré. Elle ciblait précisément les submersions marines et la manière dont les locaux s'en protègent depuis le Moyen Âge. L'objectif était de mettre en valeur l'évolution de la gestion du risque à travers les siècles et d'informer sur les dispositifs actuellement mis en place sur les côtes rétaises.

C. Les jeux pédagogiques

Les jeux sont des activités qui ont pour objectif de divertir celui qui y participe. Chaque jeu est soumis à des règles qu'il faut suivre pour son bon déroulement. Il requiert parfois certaines aptitudes physiques ou intellectuelles chez le joueur. Quant au contenu, il dépend de la créativité de celui qui le conçoit.

Les jeux pédagogiques sont précisément axés sur l'apprentissage. Tout en s'amusant, le participant s'approprie un contenu technique. Plusieurs types de jeux sont adaptables aux thèmes du patrimoine et des inondations : les jeux de cartes, de plateau, de stratégie, de mémoire, d'enquête, de rôles ou encore de gestion d'un établissement. L'enrichissement des outils de sensibilisation du Bouclier bleu France passe souvent par la création jeux. Le musée Playmobil® de Madame Valérie Luquet, et le jeu de plateau de Madame Anne-Marie Bezault, témoignent de l'intérêt de l'association pour ce type d'outils. Il est donc intéressant de poursuivre sur cette voie en s'intéressant à d'autres jeux existants, comme « Crue&d'eau », créé par Episeine

[71] DESVALLÉES, André, et al., editors. *Dictionnaire Encyclopédique de Muséologie*. Armand Colin, 2011

en 2018. Il est inspiré d'un jeu de l'oie conçu en 2017 par l'Entente Oise Aisne[72]. Il est destiné à tous les Franciliens de sept à douze ans, mais peut aussi être joué par un public adulte. Les participants se glissent dans la peau d'un spécialiste pour aider un maire à préparer sa ville à une inondation. Pour gagner, ils doivent répondre à une série de questions autour des inondations, et éviter les obstacles sur leur route.

D. Les recueils de témoignages

Les professionnels d'établissements culturels sinistrés connaissent la réalité de la gestion de crise. Qu'ils soient responsables de collections, régisseurs, documentalistes, restaurateurs, ou agents de surveillance, ils ont tous une expérience particulière à transmettre au public. Réaliser des entretiens écrits, audios ou visuels de ces professionnels contribuerait à la sensibilisation. Ils peuvent être réunis sous la forme d'un livret, d'un podcast ou d'une vidéo disponible au format numérique. Les entretiens doivent être illustrés de photographies : des portraits des professionnels, des œuvres altérées, du matériel dédié à la crise... Le rôle des témoignages est à la fois d'entretenir la mémoire des sinistres, de mettre en valeur le travail des professionnels, et d'alerter sur la vulnérabilité des biens culturels.

Il existe plusieurs recueils de témoignages dédiés aux inondations en France, comme celui des CPIE, Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, de Picardie : *Paroles d'inondations*[73]. Ils ont réuni 45 entretiens de personnes ayant subi une inondation. En découvrant l'expérience de ces personnes, le grand public peut mieux anticiper les sinistres. Le recueil a également été adapté au format vidéo afin de toucher le plus de monde possible.

E. Le contenu à destination des réseaux sociaux

Concevoir des illustrations, des vidéos ou des textes à destination des réseaux sociaux démocratise les connaissances. Ce contenu à publier est facilement adaptable aux risques qu'encourent les biens culturels. Aujourd'hui, des applications existent

[72] L'Entente Oise Aisne a créé le jeu afin qu'il soit adaptable si besoin à d'autres collectivités, toutefois il n'a pas vocation à être commercialisé
[73] Site internet de l'URCPIE des Hauts-de-France https://www.cpie-hautsdefrance.fr/cpie/content.aspx?ID=147514 (dernière consultation le 2 mai 2023)

pour faciliter la création de contenu. La plus complète d'entre elles reste Canva. Cet outil de design graphique propose gratuitement une large variété de modèles à personnaliser. Les membres du Bouclier bleu France peuvent s'y inscrire et créer leur propre design : par exemple, une publication sur Instagram dont le visuel illustrerait les différentes étapes d'une gestion de crise. Chaque étape bénéficierait de son propre visuel coloré et transmettrait en quelques lignes les informations essentielles à retenir.

Le compte Instagram d'Episeine partage régulièrement ce type de « posts ». Le 17 avril 2023, une publication présentait en quelques phrases la définition d'une crue centennale. Le contenu était accompagné d'illustrations, et les éléments les plus importants étaient indiqués en gras, ce qui les rendait tout de suite identifiable. Cette publication est intégrée à une série de « posts » définissant d'autres notions, comme les crues et la culture du risque. Il s'agit d'un moyen rapide et gratuit de diffuser les connaissances au sujet des inondations.

F. Les kits numériques

Un kit réuni un ensemble d'outils sur un sujet donné. L'avantage du numérique est qu'il est possible d'intégrer facilement une grande variété de dispositifs aux kits : des vidéos, des photographies, des podcasts, des affiches, des guides ou encore des jeux en ligne. Cela rend accessible en un instant tout le panorama de ressources dématérialisées créées par l'association. Pour le Bouclier bleu France, l'intérêt serait de réunir sa vidéo *À pied d'œuvre*, des guides pratiques, ou encore des articles sur l'activité des sections.

Episeine a créé son propre kit de communication de crise[74]. Destiné au grand public, il transmet les gestes adéquats au moment même de l'inondation comme dans ses vidéos des bons comportements. Le kit comprend également des éléments de langage pour les journalistes. Ce dispositif est un complément à la communication réalisée par les pouvoirs publics depuis le début de la crise jusqu'au retour à la normale.

[74] Site internet d'Episeine : https://episeine.fr/ressource/outil-le-kit-de-communication-de-crise (dernière consultation le 2 mai 2023)

Conclusion

De nombreux acteurs du patrimoine se réunissent afin de sensibiliser aux risques d'inondations. Cette collaboration pluridisciplinaire leur permet de toucher un large public. De fait, la pluralité des acteurs suscite une pluralité des outils de sensibilisation. Leur forme et leur contenu sont divers et nécessitent d'être constamment enrichis. Si le nombre d'outils est encore réduit dans le milieu de la culture, faute de temps et de ressources disponibles, il est possible de trouver des solutions en travaillant plus collégialement. Dans cette dynamique, les associations comme le Bouclier bleu France devrait pouvoir travailler avec des spécialistes de la sensibilisation comme ceux d'Episeine de manière à diversifier facilement leur offre.

Étudier le répertoire d'outils existants, en s'intéressant à leur contenu et à leur forme, permet d'en créer de nouveaux. Plus la sensibilisation est large, plus elle touche un grand public conscient de la fragilité du patrimoine. Dans son rapport de novembre 2022 sur *La prévention insuffisante du risque d'inondation en Île-de-France*[75], la Cour des comptes insiste sur l'importance de l'information préventive et recommande d'avertir davantage les citoyens. La sensibilisation à la vulnérabilité des biens patrimoniaux devrait pouvoir bénéficier d'une participation renforcée des professionnels de la culture à cet effort commun. C'est une composante à part entière de la culture du risque en France.

Ce mémoire souligne que, malgré les difficultés, une véritable dynamique de créations d'outils de sensibilisation existe dans le domaine de la culture. Ce foisonnement témoigne de l'implication des acteurs du patrimoine dans l'effort commun de prévention recommandé par la Cour des comptes. Appliquer la méthode suggérée à la suite des recherches les aiderait à poursuivre efficacement cette démarche. Évaluer les outils de sensibilisation contribuerait également à les améliorer.

Le présent mémoire permet d'établir un premier état des lieux à ce sujet et de lancer des pistes. Des points restent à approfondir, tels que la sensibilisation digitale, les collaborations entre professionnels, et la généralisation d'une méthode commune. Poursuivre sur cette voie est une manière d'intégrer davantage la connaissance de la vulnérabilité des biens culturels aux inondations dans la culture du risque.

---

[75] Cour des comptes, *La prévention insuffisante du risque d'inondation en Île-de-France,* 18 novembre 2022. En ligne https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-prevention-insuffisante-du-risque-dinondation-en-ile-de-france (dernière consultation le 27 avril 2023)

Bibliographie

Deux types de documents ne figurent pas au sein de cette bibliographie : les PPCI des musées et les scénarios des outils de sensibilisation consultés au cours des recherches. Éléments nécessaires à la rédaction de ce mémoire, il s'agit toutefois de documents confidentiels qui n'ont pas vocation à être diffusés.

Travaux universitaires

CARINI-SIGURET Christophe, *Analyse des réponses de musées parisiens face aux risques d'inondations*. mai 2022, Mémoire d'étude de 1ère année de 2e cycle sous la direction de Florence BERTIN, École du Louvre

DEPAIX Lola*, La médiation de la conservation préventive dans les musées, l'exemple des mallettes pédagogiques*, juin 2020. Mémoire d'étude de 1ère année de 2e cycle sous la direction de Florence BERTIN, École du Louvre

Documentations papiers

COURSELAUD, Marie, et PÉRILLAT-MERCEROT Jocelyn, *Ateliers Plan de sauvegarde des biens culturels : une méthode innovante pour l'accompagnement des musées dans la rédaction de leur plan opérationnel*, Techné n°51, 2021

DESVALLÉES, André, et al., editors. *Dictionnaire Encyclopédique de Muséologie*. Armand Colin, 2011

France, editor. *Culture et handicap : guide pratique de l'accessibilité*. Ministère de la culture et de la communication, 2007

GOB, André, et DROUGUET, Noémie. *La muséologie : histoire, développements, enjeux actuels*. 4e éd, Armand Colin, 2014

LACOUR-VEYRANNE, Charlotte. *Les Colères de La Seine*. Paris-Musées, 1994

LEVILLAIN, Agnès, et MARKARIAN Philippe. *La conservation préventive des collections : fiches pratiques à l'usage des personnels des musées*. Musées des techniques et cultures comtoises, 2004

MERLEAU-PONTY, Claire. *Le jeune public au musée*. l'Harmattan, 2019

PEDERSOLI José Luiz jr., ANTOMARCHI Catherine, MICHALSKI Stefan, *Guide de gestion des risques appliqué au patrimoine culturel* Scientia Pro Cultura, ICCROM (Centre international d'études pour la conservation des biens culturels), Institut Canadien de Conservation, 2019

Documentations numériques

C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Agir face aux inondations*, 13 octobre 2022. En ligne https://c2rmf.fr/agir-face-aux-inondations (dernière consultation le 28 avril 2023)

C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Vade-Mecum de la conservation préventive*, Paris, 2006. En ligne https://c2rmf.fr/sites/c2rmf/files/vademecum_cc.pdf (dernière consultation le 26 avril 2023)

C2RMF, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Plan de Sauvegarde des Biens Culturels Manuel PSBC, Accompagnement de la rédaction*. Département de la conservation préventive, septembre 2022. En ligne https://c2rmf.fr/sites/c2rmf/files/documents/Manuel%20PSBC%20C2RMF%202022.pdf (dernière consultation le 26 avril 2023)

Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI), *Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation, comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement*, avril 2013. En ligne https://cepri.net/wp-content/uploads/2022/09/guide-sensibilisation.pdf (dernière consultation le 25 avril 2023)

Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI), *Rapport Panorama des outils de sensibilisation*, décembre 2020. En ligne https://www.cepri.net/tl_files/Guides%20CEPRI/Panorama-CEPRI-HD-.pdf (dernière consultation le 26 avril 2023)

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), *Développer la culture du risque dans les territoires*, 30 juin 2021. En ligne https://www.cerema.fr/fr/actualites/developper-culture-du-risque-territoires-dossier (dernière consultation le 25 avril 2023)

Cour des comptes, *La prévention insuffisante du risque d'inondation en Île-de-France,* 18 novembre 2022. En ligne https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-prevention-insuffisante-du-risque-dinondation-en-ile-de-france (dernière consultation le 27 avril 2023)

DAHY Isabelle, *La conservation-restauration du patrimoine et la médiation culturelle*, la Lettre de l'OCIM n°86, 2003. En ligne https://doc.ocim.fr/LO/LO086/LO.86(3)-pp.15-19.pdf (dernière consultation le 29 avril 2023)

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEA), *Guide d'élaboration d'un plan de protection contre les inondations à Paris*, juillet 2012

Institut de Conservation du Canada, TREMAIN, David, *Agent de détérioration : eau*, 2018. En ligne : https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/agents-deterioration/eau.html (dernière consultation le 26 avril 2023)

Organisation de coopération et de développement économiques, *Étude de l'OCDE sur la gestion des risques d'inondation : la Seine en Île-de-France*, 2014. En ligne https://www.oecd.org/gov/risk/Gestion-du-risque-inondation-seine-resume-executif.pdf (dernière consultation le 27 avril 2023)

Sites internet

Site internet du Bouclier bleu France https://www.bouclier-bleu.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)

Site internet du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) : https://cepri.net (dernière consultation le 25 avril 2023)

Site internet du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : https://www.ecologie.gouv.fr (dernière consultation le 26 avril 2023)

Site internet d'Episeine : https://episeine.fr (dernière consultation le 5 mai 2023)

Site internet du Service départemental de service et de secours de l'Oise : https://www.sdis60.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)

Site internet gouvernemental sur la prévention des risques majeurs, page sur les inondations : https://www.gouvernement.fr/risques/inondation (dernière consultation le 26 avril 2023)

Site internet de Vigicrue : https://www.vigicrues.gouv.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)(

Site internet de Géorisques : https://www.georisques.gouv.fr (dernière consultation le 25 avril 2023)(

Site internet de Cartoviz : https://cartoviz.institutparisregion.fr (dernière consultation le 28 avril 2023)

Site internet du musée Jean Cocteau, l'exposition Une collection dans tous ses états : https://www.museecocteaumenton.fr/Une-collection-dans-tous-ses-etats.html (dernière consultation le 26 avril 2023)